

CONJONCTION

No. 52

Lucien Bernot — Quelques notes sur la vallée de la Bresle

Jean de Roince — Cent cinquante ans d'histoire de la Banque de France

COMEDIE

Claude Marais et Carlos d'Aguila — La nuit blanche de M. A. de Musset

POEMES

Roger Bellanger — Sous les oliviers noirs

Steve Morven — Du large ; Vent pour moulins ; Posthume

COURRIER DE FRANCE

La poliomyélite est une maladie rare, *par le Dr Debre.*

Le Conservatoire de Musique de Tunis, *par le professeur Raoul Darmon*

Le concours de la meilleur vache laitière, *par A. Brion*

Les livres

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI

Le marquis de la Rochejacquelein et le Baconnois, *par Rulx Léon*

Cueillette de café, *par Franck Claude*

Livres et revues

CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAITI

PORT-AU-PRINCE



CONJONCTION

No. 52

Lucien Bernot — Quelques notes sur la vallée de la Bresle

Jean de Roince — Cent cinquante ans d'histoire de la Banque de France

COMEDIE

Claude Marais et Carlos d'Aguila — La nuit blanche de M. A. de Musset

POEMES

Roger Bellanger — Sous les oliviers noirs

Steve Morven — Du large ; Vent pour moulins ; Posthume

COURRIER DE FRANCE

La poliomyélite est une maladie rare, *par le Dr Debre.*

Le Conservatoire de Musique de Tunis, *par le professeur Raoul Darmon*

Le concours de la meilleur vache laitière, *par A. Brion*

Les livres

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI

Le marquis de la Rochejacquelein et le Baconnois, *par Rulx Léon*

Cueillette de café, *par Franck Claude*

Livres et revues

CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAITI

PORT-AU-PRINCE



CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.

Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.

Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.

Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

« CONJONCTION » n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.

CONJONCTION

REVUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

Rond Point de la Liberté — Cité de l'Exposition — Port-au-Prince

ABONNEMENT ANNUEL : 6 numéros

Haïti	\$ 3,00
France et étranger	\$ 3,50

LE NUMERO SEPARÉ :

Haïti	Gdes. 3,00
Etranger	\$ 0,70

DEPOSITAIRES :

- HAÏTI** : Librairies et Institut Français.
- FRANCE ET UNION FRANÇAISE** : Dépositaire Exclusif : Editions de l'Union Française, 3, Rue Blaise-Desgoffe. Paris VIème.
- CANADA** : Benoit Baril — 4234, Rue de la Roche — Montréal.

Les livres et les manuscrits doivent être envoyés

au Directeur de l'Institut Français

P. O. Box B-131 — Port-au-Prince, Haïti

Téléphone : 2057

SOMMAIRE

Lucien Bernot — *Quelques notes sur la vallée de la Bresle..* 5

Jean de Roince — *Cent cinquante ans d'histoire de la Banque de France.....* 12

COMEDIE

Claude Marais

et

Carlos d'Aguila — *La nuit blanche de M. A. de Musset.....* 18

POEMES

Roger Bellanger — *Sous les oliviers noirs.....* 25

Steeve Morven — *Du Large.....* 26

Vent pour moulins..... 26

Posthume..... 27

COURRIER DE FRANCE

La poliomyélite est une maladie rare, *par le Dr. Debre.....* 28

Le Conservatoire de Musique de Tunis, *par le professeur Raoul Darmon...* 31

Le concours de la meilleure vache laitière, *par A. Brion.....* 35

Les livres..... 38

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI

Le marquis de la Rochejacquelein et le Baconnois, *par Rulx Léon.....* 44

Cueillette de café, *par Franck Claude.....* 50

Livres et revues..... 52

CHRONIQUE 54

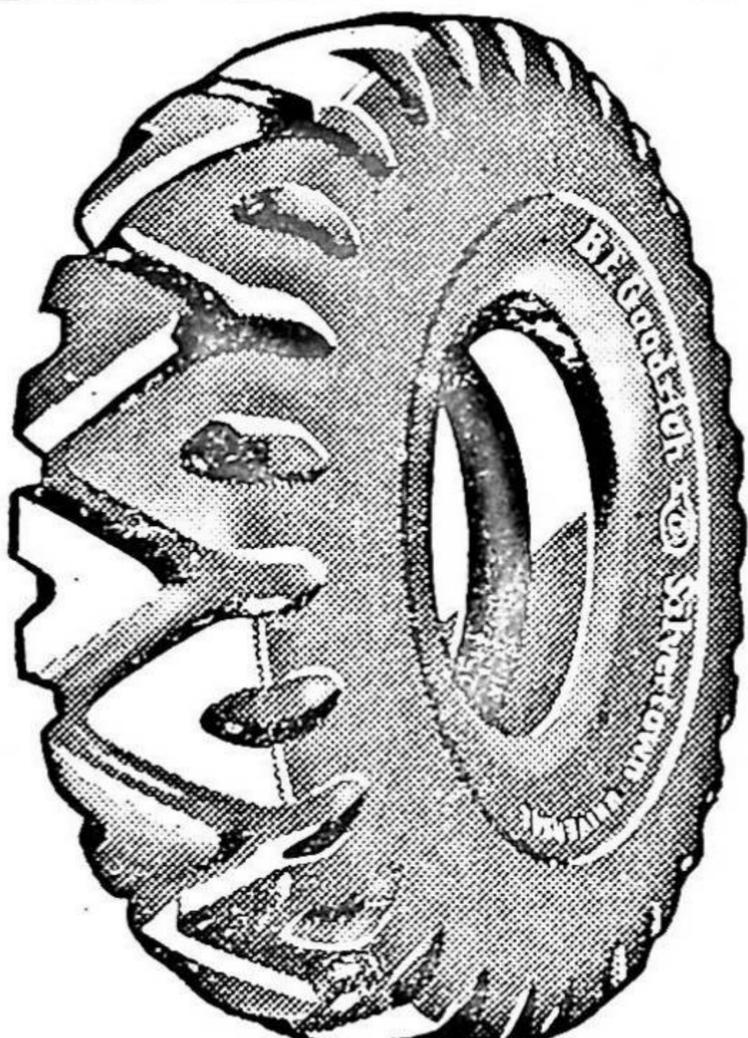
LE CIMENT D'HAÏTI

SOCIÉTÉ ANONYME
au Capital de \$ 1.500 000.00.

SIÈGE SOCIAL: Rue Dantès Destouches
Port-au-Prince,

Téléphone: 3246

USINE à Fond Mombin, Commune de Cabaret.



Pneus F. B. GOODRICH

Les plus confortables

Les plus résistants

WILLIAM NARR

Rue des Fronts-Forts

Port-au-Prince

QUELQUES NOTES SUR LA VALLEE DE LA BRESLE (*)

par Lucien BERNOT

La rivière la Bresle coule à la limite de la Picardie et de la Normandie et sépare, de ce fait, la Seine-Inférieure, au sud, de la Somme, au nord.⁽¹⁾

Le paysage diffère sensiblement d'un département à l'autre. Dans la Seine-Inférieure (Normandie), les champs ont tendance à s'arrondir, souvent clos de haies, ils forment le bocage, l'habitat est plus dispersé, c'est un pays d'élevage. Dans la Somme (Picardie), les champs, par contre, sont allongés, parfois en « lanières » et rarement clôturés ; ils se présentent sous la forme « openfield » ; les maisons se groupent en village : c'est un pays de cultures céréalières.

Ces deux régions d'aspect si différent, ont-elles connu des peuplements différents eux aussi ? C'est ce qu'il est difficile d'affirmer. César, dans son *De Bello Gallico* nous parle bien des *Ambiani* (dans la région d'Amiens), des *Calètes* (dans le pays de Caux) et des *Bellovaci* (près de Beauvais) mais placer une limite précise entre chacun d'eux est chose impossible. Nous savons seulement que ces peuples, qui occupaient les territoires représentés à peu près aujourd'hui, par la Somme, la Seine-Inférieure et l'Oise, faisaient partie à ce moment là de la Gaule belge par opposition à la Gaule celte, limitée en gros par la Seine et la Marne. A la fin du IV^{ème} siècle toutefois, une limite apparaît, celle qui sépare la *Provincia Belgica secunda* de la *Provincia Lugdunensis secunda*. De la première se trouvent faire partie Amiens et ses environs, dans la seconde nous trouvons le pays des *Rotomagensium* qui est Rouen. On ne sait si la Bresle était alors la limite entre les deux Provinces, mais en tout cas, la zone frontière était légèrement au sud de la Somme. A ce moment, les Francs occupaient la Belgique actuelle ; en 481, ils entreprennent la conquête de la Gaule et l'unifient, tout le Nord-

* Extraits d'une conférence prononcée à l'Institut Français le 9 mars dernier.

(1) Voir ces deux ouvrages géographiques :

ALBERT DEMANGEON, *La plaine picardie...* Paris, 1905.

JULES SION, *Les Paysans de la Normandie Orientale*, Paris 1908.

Ouest de la France fait partie de la Neustrie, bientôt partagée, il est vrai, entre Childebert et Théodebert : la limite était placée cette fois au Nord de la Somme ; quant au pays de Caux, il n'est plus mentionné séparément. Après une réunion temporaire de tout l'Empire mérovingien entre les mains de Clotaire, la mort de celui-ci, en 561, suscite un nouveau partage dans lequel la Bresle sert de limite entre les états de Caribert et de Chilpéric. Il est d'ailleurs nécessaire de préciser le sens du mot frontière employé à propos du Haut Moyen-Age.

Comme l'a écrit J.-F. Lemarignier, aux époques gallo-romaines et franques, les frontières entre *pagi* étaient précises quand elles suivaient un cours d'eau ; souvent une forêt limite était la frontière ; il devait en être ainsi jusqu'aux défrichements des XI^e et XII^e siècles. Les frontières deviennent alors indécises. De limites administratives elles deviennent limites domaniales, puis politiques et leur tracé enchevêtré ne peut être suivi sur une carte. Il est plus facile — relativement — de savoir si telle paroisse appartenait à tel comté que de représenter par un pointillé la limite entre ces comtés. Sur la frontière politique va bientôt se greffer, du fait des coutumiers, tout un processus de situations économiques, sociales, techniques, linguistiques différentes. « En se modelant sur les frontières politiques, les frontières coutumières aggraveront l'opposition entre les pays qu'elles séparent ». Sur ces frontières monnaies et mesures n'ont plus la même valeur « une jurée du XII^e siècle (reconnait) que (le) droit n'existe pas dans certaines régions de la frontière où la monnaie ducale n'a pas cours ». Or, jusque là, la frontière n'était pas une limite économique.

Et c'est précisément la Bresle, cette ancienne ligne démarcative qui, lors du traité de Saint-Clair-sur-Epte en 911, devait servir de limite Nord aux Normands, les derniers barbares — comme on les appelle — venus dans cette région. Ils occupèrent Blangy dont ils prirent les fortifications qu'ils restaurèrent et non loin de là, à Bourbel, ils s'établirent quelque temps dans un système de tours fortifiées, aujourd'hui disparues.

Jusqu'à une période toute récente (au début de l'occupation allemande — 1940 — la « ligne interdite » suivait la Bresle), les habitants de cette vallée vécurent toujours sur une frontière qui, comme nous l'avons dit, fut plus souvent une frange, un glacis, qu'une limite exacte.

La réorganisation administrative issue de la Révolution de 1789 précisa la limite en créant les départements. Auparavant, lorsque les hommes allaient du sud-ouest vers le nord-est, ils

rencontraient sur ces confins normando-picards, d'abord la Forêt d'Eu dont la largeur variait de 4 à 12 km, puis une pente couverte de champs céréaliers ou de pâturages, puis les marais encombrés des méandres de la rivière, enfin la côte et le plateau picards. Telle apparaissait, telle apparaît encore la vallée de la Bresle. Mais comme cette vallée, ou cette bande frontalière, large de quelque 10 kms. relevait aussi bien, administrativement, de la Picardie que de la Normandie (il y avait Bazinval picard et Bazinval normand avec des mesures agraires différentes) Normands et Picards s'y rencontraient souvent.

En créant les départements, en rationalisant à l'échelon national, la Révolution française avait créé des difficultés à l'échelon régional. Désormais de part et d'autre de la Bresle, il y avait la Somme et la Seine-Inférieure ; sur cette limite devait se calquer aussitôt celle des divisions militaires, judiciaires, universitaires et économiques.

La Forêt d'Eu était devenu une forêt domaniale, inexploitable, indéfrichable, inutilisable, inhabitable. Mais la frontière départementale suivait la rivière, c'est-à-dire passait au milieu des marais utilisables pour l'élevage, et source de profit par la fauche des prés, grâce à un aménagement des rives, à des fossés de dérivation, à des travaux qui, pour être constructifs devaient être entrepris simultanément sur les deux rives de la rivière, par ceux qui étaient devenus Picards et par ceux qui étaient devenus Normands.

De 1669 à 1949, 280 années de registres paroissiaux et de cahiers d'Etat-civil consultés pour une seule commune montrent par exemple que garçons et filles de la vallée passaient souvent la rivière, puis après 1789, la limite, pour trouver un conjoint de l'autre côté.⁽²⁾

Au-delà de la vallée, cependant, les pays normands et picards étaient bien différenciés.

En Picardie, dès l'époque gauloise, de grandes clairières avaient été constituées, et le blé dominait de loin les autres cultures. Il n'en était pas de même sur le rebord de la Normandie ; la Forêt d'Eu formait alors une surface continue sur le plateau qui s'étend de la Bresle à l'Yères et de la Ville d'Eu à Aumale. En Picardie, au Vème siècle, la politique des Francs tendit à sauvegarder les arbres. Ce peuple possédait, en effet, du bétail et, vu la rareté des prairies, ce n'est guère qu'à l'abri de ces arbres qu'elles pouvaient trouver l'herbe, les glands ou les fai-

(2) LUCIEN BERNOT et RENE BLANCARD, *Nouvelle : un village français*, Paris, 1953, pp. 194197.

nes nécessaires à leur nourriture. Au VII^{ème} siècle la cagnée des Bénédictins abattit les arbres qui peuplaient encore les forêts du Vimeu. Aux X^{ème} et XII^{ème} siècle, partout les terres furent mises en valeur, dans cette partie nord de la Vallée de la Bresle. A ce moment seulement, au sud de la rivière, dans la Forêt d'Eu les défrichements commencent aux environs de Foucarmont, où sur l'initiative des moines, la terre est progressivement mise en valeur. Des villages nouveaux sont alors créés. C'est Campneuseville, la ville de la campagne nouvelle, c'est le Nouveau Monde un hameau de Pierrecourt, c'est la paroisse des Essarts dont le nom lui-même signifie défrichement. Cependant les défrichements s'arrêtent presque aussitôt commencés et depuis le Moyen-Age il n'y a eu que les environs d'Aubéguimont, près d'Aumale et de Millebosc qui aient été défrichés. Pourquoi cette différence entre la Picardie et la Normandie, pourquoi ici un déboisement intensifié, pourquoi là, au contraire un besoin de garder intacts les forêts ? Peut être les avantages que les Comtes d'Eu trouvaient dans leur forêt en tant que terrain de chasse ou en tant que sources de revenus par la vente des bois ou l'acquittement des droits d'usage peuvent-ils l'expliquer. Par exemple au XVI^{ème} siècle, dans la rue Saint-Ouen à Blangy, les habitants n'avaient que le droit de chauffage et que le droit de clôture, ceux qui possédaient une charrue payaient une *mine* et six *gerbes* de froment, plus un pain et une poule à Noël et huit œufs à Pâques. Ceux qui n'avaient pas de charrue ne payaient qu'un setier d'avoine comme redevances en grain ou, à la place une *mine* de froment. Comme l'a dit Mlle Suzanne Deck dans son excellente étude sur la Forêt d'Eu : « le seigneur par des nécessités économiques est contraint de laisser ses hommes ramasser du bois et de laisser paître leurs troupeaux ». De ce fait, *les paysans viennent se fixer* dans un domaine où ils sont assurés de trouver des matériaux pour le chauffage, l'habitat, les outils aratoires ; d'autre part comme nous l'avons vu à propos de Blangy, ils acquittent des redevances au Comte.

Les paysans vivaient de la Forêt : sabotiers, charbonniers, fabricants de douvelles et de tan. Durant la mauvaise saison, les cultivateurs eux-mêmes coopéraient à ce travail transportant les bois. Une ordonnance de 1169 rapporte que — vers Guerville je crois — un cultivateur recevait 14 sols par jour pour chaque cheval qu'il employait. De plus si le voisinage de la Normandie avait appris aux riverains à pratiquer l'élevage, l'eau, par contre, manquait sur les pentes de limons de la vallée ; les prairies,

(3) SUZANNE DECK, *Etude sur la Forêt d'Eu*, Caen, 1929, pp. 135-136.

étaient rares et, hormis les marais insalubres, il n'y avait que la forêt pour fournir la nourriture nécessaire aux chevaux et aux bovins.

*
* *

Actuellement, les paysans de cette région boivent surtout du cidre mais il n'en a pas été toujours ainsi. La vigne, au Moyen-Age, était plantée un peu partout en France, et notre région ne faisait pas exception à cette règle. Comme l'a dit Marc Bloch : « Longtemps on s'obstina à planter de la vigne même quand les sols et surtout le climat n'autorisaient qu'à espérer une triste piquette. » Mais si l'on recherchait la vigne pour le goût du vin c'était peut être aussi pour le prestige des familles qui en usaient. De plus, autrefois on plantait des vignes en vue de l'utilisation religieuse du vin. Les transports étaient alors difficiles, onéreux, forts longs. Comme le vin était indispensable à la messe, les prêtres ne manquaient pas de planter des ceps autour des abbayes; non seulement le vin était indispensable aux prêtres mais il était également nécessaire à tous les fidèles qui communiaient alors sous les Deux Espèces (le pain et le vin). Lors du concile tenu au XIIIème siècle, ceci fut uniquement réservé aux prêtres, dès lors dans les régions où climatiquement la vigne avait du mal à s'accrocher, elle tend à disparaître; pas immédiatement cependant puisque nous la trouvons encore à Pierre-court attestée dans le nom d'un lieu-dit le Fond des Vignes, c'est peut être à cet endroit qu'Henri IV au retour de la bataille d'Arques, perdit 120 hommes lors d'un combat livré dans les vignes de Pierre-court. Il y avait également des vignes à Amiens, où les vigneronns avaient rédigés un statut de leur association. A Abbeville, il existait le faubourg des vigneronns, aux Chartreux on annonçait les repas avec une cloche appelée la cloche des vigneronns. A Cuverville, à Bouteilles, près de Dieppe, là aussi la vigne était plantée. Enfin, en 1731, un édit interdit la plantation de ceps dans la généralité d'Amiens. Mais comme le vin était rare, que buvait-on, au XVème siècle dans la Vallée de la Bresle, puisque le cidre y était alors inconnu ? C'était de la *cervoise*, un mélange de grains d'orge et d'avoine. Ces grains, après avoir été écrasés, étaient brassés, on y ajoutait rarement du houblon, car la bière était encore inconnue et sa limite n'atteignait peut être pas le sud de la Picardie, d'ailleurs elle était moins cher en Picardie que ne l'était le cidre en Basse Normandie. Au XVème siècle on buvait donc à Eu, à Aumale, au Tréport, cette boisson appelée *cervoise*. Et les soldats de Charles VII, plaisantant les troupes cauchoises, alliées aux troupes anglaises lors du siège de Pon-

toise, leur lancent cette plaisanterie : « Entre vous Anglois et Normans... retournez à la cervoise de quoi vous êtes tous nourris ».

Quelques décades plus tard, lors de la réunion des Etats généraux de 1484, Jean Marselin, député du baillage de Rouen, différenciait le Caux de la Plaine de Caen et du Cotentin par le fait que, dans le Caux, il n'y avait ni pommiers ni poiriers. Et durant les périodes de disette les gens mangeant du pain d'orge, la cervoise était alors faite avec des grains d'avoine. C'est à la fin du Moyen-Age seulement que le cidre gagna la Haute Normandie. Mais en 1550 il était toujours inconnu dans la Vallée de la Bresle. L'abbé Rozier, dans le dictionnaire universel d'agriculture, en 8 vol., édité à Paris en 1781, nous dit que dans plusieurs cantons le cidre serait venu du pays basque et il voyait dans le nom *biscuit*, que le cidre avait dans ces cantons, un rapprochement avec *biscaye*, la province de sud-ouest de la France. Des textes des XIIIème et XIVème siècles le signalent sous le nom de *suidre* ou *sidre*, c'était d'ailleurs une boisson fort rare. Ce qui pourrait renforcer la thèse de l'Abbé Rozie, c'est que les Rois de Navarre, comtes d'Evreux avaient de grands domaines en Normandie. En tout cas pendant longtemps, on expédie du cidre de Bayonne à Rouen et il est possible que certaines variétés de pommiers viennent de cette région. La toponymie nous permet de localiser quelques lieux à pommiers et les remarques que nous avons faites précédemment prouvent que ces noms ne sont pas antérieurs au XVIIème siècle, voire au XVIIIème. Nous trouvons ainsi Hautot la Pommeraye, près d'Auffy, Pommerceval près de Neufchâtel, quant à Auppegard, près de Dieppe, je serais tenté comme Jules Sion, d'y voir une forme primitive en *Apple garden*, mais Vincent dans son traité d'onomastique nous dit que ce nom viendrait tout simplement d'un nom de famille qui aurait été *Alpegardis*. Les pommiers poussaient à l'état sauvage dans la Forêt et l'on fit d'abord de la boisson avec les fruits de ces arbres. Plus tard cette boisson eu une valeur de prestige et *Paulmier*, dans son Traité du vin et du cidre, nous dit que le cidre était réservé aux Nobles, la bière étant laissée aux serviteurs comme le *sidre* sûr, le poiré et les vins verts.

*
* *

Pour ce qui est du houblon, nous savons que c'est une boisson du Nord de l'Europe. Il était planté au XVIIIe siècle, dans la vallée de la Bresle, c'était sans doute là la limite sud qu'il venait d'atteindre. (Il est d'ailleurs intéressant de constater que

le cidre venant de la basse Normandie et remontant vers le nord, la bière venant des Flandres et descendant vers le sud, la zone de contact, se trouve être précisément la Bresle). D'ailleurs, sous forme de plan sauvage, le houblon emmêle encore ses tiges dans les haies de la vallée. Un manuscrit du XVIIIe siècle, parlant des perches prises dans la forêt et utilisées pour les houblonnières, mentionne celles-ci près de Rétonval, Aubersmesnil, Villers-sous-Foucarmont, Hodeng. Or, sauf pour Hodeng, ces communes ne se trouvent pas dans la vallée mais dans la trouée forestière de Foucarmont, trouée de la Forêt d'Eu défrichée au XIIe siècle et qui s'ouvre vers le Nord sur la province picarde.

CENT CINQUANTE ANS D'HISTOIRE DE LA BANQUE DE FRANCE (*)

par Jean de ROINCE

Le 20 février 1800, la Banque de France — dont les Statuts avaient été arrêtés le mois précédent — ouvrait pour la première fois ses portes au public et, c'est de son histoire, longue déjà de plus de 150 ans, que je devrais vous entretenir ce soir.

Retracer ainsi la vie d'une institution, étroitement associée à tous les grands faits et à divers autres de moindre importance de l'histoire nationale, pendant ces 150 années fertiles en événements, c'était vous me l'accordez une belle ambition. La deuxième moitié du XIXe siècle et la première du XXe, sont en effet marquées par un rapide et considérable essor industriel, par le développement des relations internationales par deux guerres mondiales et les profonds bouleversements économiques et financiers qu'elles ont provoqué dans le monde.

Quand il a fallu m'appliquer à ce vaste dessein, les écueils m'en ont paru, dès l'abord quelque peu redoutables et les encouragements que donne aux hésitants Guillaume le Téméraire, assurant qu'il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, n'ont pas suffi, je dois l'avouer, à vaincre mes inquiétudes.

Ce sera donc plus simplement, quelques aspects du passé et du visage de la Banque de France que j'essaierai de vous présenter ce soir, en faisant ensemble une rapide visite dans cette maison à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir depuis déjà 20 ans.

— I —

Un mot d'abord de ses origines.

En cette dernière année du XVIIIème siècle, le souvenir de deux graves mésaventures était encore vivace en France : celle de la Banque Générale fondée à Paris en 1716 par l'Ecossais Law et qui, moins de 5 ans après s'effondrait dans une atmosphère de violences et de ruines et celle, beaucoup plus récente, des assi-

(*) Extraits d'une conférence prononcée à l'Institut Français le 4 mai dernier.

gnats émis pendant la Révolution en quantité fabuleuse pour les besoins du Trésor et dont en 1796 la valeur était tombée à presque rien.

Le courant d'opinion contre les billets et les banques publiques était si fort que seul un établissement privé, indépendant de l'Etat, était susceptible d'inspirer confiance et que le Premier Consul, fondateur de la Banque de France et son plus ferme protecteur, admit — malgré son goût de l'autorité — le principe de l'indépendance de l'Institut d'Emission.

C'est donc sous la forme d'une Société privée, administrée par les représentants de ses actionnaires, que se constitua, 190 ans après la Banque d'Amsterdam et 105 ans après la Banque d'Angleterre, l'établissement qui portait, pour la première fois, le nom de Banque de France.

— II —

Vers le milieu du XVII^{ème} siècle, au moment où le Cardinal de Richelieu faisait élever le palais dont il fit don à Louis XIII et qui porte toujours le nom de Palais Royal, le Seigneur de la Vrillière, Conseiller du Roi, fit bâtir sur un emplacement tout voisin (derrière les jardins du Palais Royal et non loin de l'actuelle place de l'Opéra), l'hôtel qui devait devenir, en 1808, le siège de la Banque de France.

Construit sur les dessins du grand architecte, François Mansard, il passait à cette époque pour l'une des plus belles habitations de Paris. Après le Palais de Luxembourg, écrivent les chroniqueurs, il n'y en a pas qui présente plus noblement, il est aussi réputé l'un des plus curieux de la capitale pour le grand nombre de beaux tableaux, de statues et de bustes antiques qu'il renferme.

Habité pendant plus de 60 ans par la famille de la Vrillière, il est acquis en 1713 par le Comte de Toulouse avec les nombreuses statues, bustes de bronze, de marbre et de pierre, tableaux signés du Tintoret, de Van Dyck, de Véronèse, de Poussin qui le garnissaient et, ajoute l'acte de vente, avec 48 pieds d'orangers dans leurs caisses qui ornaient le jardin.

Peu après l'acquisition de la maison qui désormais porte le nom d'hôtel de Toulouse, le Comte de Toulouse y fit entreprendre de vastes travaux d'agrandissement et d'embellissement qui transforment en palais cette belle demeure ; son fils, le duc de Penthiè-

vre continue son œuvre et lorsqu'il meurt en 1793 l'hôtel de Toulouse comptait 170 pièces.

— III —

La Banque de France, installée depuis sa fondation en 1800, dans le même quartier, place des Victoires, dans des locaux beaucoup trop exigus, avait aussitôt porté son dévolu sur l'ancien hôtel de Toulouse, mais ce n'est qu'en 1808 qu'elle en obtint l'acquisition. Un décret ordonna le déménagement de l'Imprimerie Impériale et sans perdre de temps, la Banque fit les aménagements nécessaires et s'installa chez elle.

Elle avait en même temps obtenu l'autorisation, afin d'isoler son immeuble, d'acheter les maisons contigües ou qui s'ouvraient sur le jardin. Peu à peu les habitations voisines furent achetées et démolies, sur leur emplacement s'élève, actuellement, le nouvel immeuble inauguré en 1950, et qui forme un tout avec l'ancien.

— IV —

L'Institut d'Emission n'est pas seulement une banque, il a aussi ses installations industrielles : celles de la fabrication des billets.

Très modeste au début, puisqu'en 1806 les ateliers n'employaient que onze personnes (dessinateurs, graveurs, mécaniciens et ouvriers), l'imprimerie des billets se développe peu à peu. Jusqu'en 1870, il n'y en a qu'une seule à Paris, la Banque s'adressant pour la fourniture du papier à l'industrie privée. La guerre de 1870 provoque de graves difficultés d'approvisionnement en papier et quelques années plus tard l'Institut d'Emission achète une papeterie dans la région parisienne. Les mêmes difficultés s'étant reproduites en 1914, la Banque a fait construire, après la fin de la guerre de 1914, dans le Massif Central, sur les bords de l'Allier, non loin de Vichy, une deuxième papeterie et une deuxième imprimerie dont la capacité de production suffit très largement aux besoins. La fabrication du papier occupe actuellement plus de 500 ouvriers, l'impression des billets en emploie plus de 2000 et la production annuelle est de l'ordre de un milliard de coupures.

Les billets qui sortent des presses françaises ne sont d'ailleurs pas tous destinés à la consommation intérieure, si j'ose dire ; une

partie de la fabrication est destinée aux territoires de l'Union Française et une autre à servir les commandes de pays étrangers qui s'adressent à la Banque de France pour la fabrication de leurs propres billets.

— V —

Délaissant la présentation en quelque sorte extérieure de la Banque de France, il est temps d'en décrire les fonctions pour en prendre une vue d'ensemble.

Pendant les premières années qui suivirent sa fondation, la Banque n'avait d'autre installation que son siège à Paris, malgré le désir de l'Empereur de la voir s'établir en province. Napoléon écrivait en 1810 : la Banque ne remplit pas son titre et reste Banque de Paris au lieu d'être Banque de France ; s'il y a dans toute l'étendue de mon Empire des provinces où avec du bon papier on ne puisse se procurer de l'argent à 4% d'escompte par an, je m'en prendrai à la Banque qui manquera au but de son institution, qui ne réalisera pas mes espérances et qui perdra ses droits à la faveur que je lui avais accordée en la faisant jouir d'un si grand privilège.

Trois succursales furent donc ouvertes en province pour commencer à Lyon, Rouen et Lille, mais les résultats qu'elles avaient obtenus n'ayant pas paru suffisants, elles furent supprimées aussitôt après la chute de l'Empire malgré les protestations des villes qui en avaient apprécié les avantages. Ce n'est qu'à partir de 1836 que reprendra la politique de développement d'un réseau de succursales dans l'ensemble du pays.

Très vite, nombre de villes et de chambres de commerce réclamèrent avec insistance à bénéficier des facilités et des avantages — notamment celui d'un taux très modéré de crédit — que procurait l'ouverture sur place d'une succursale de l'Institut d'Émission.

Soucieuse, avant tout, de donner aux départements les mêmes avantages qu'au commerce de la capitale — à une époque où n'existaient pas encore en France les grands établissements de crédit — et malgré les charges que comportait cette extension de ses installations, la Banque donna satisfaction aux demandes dont elle était saisie. Plus tard, à l'occasion des renouvellements successifs de son privilège d'émission, la loi lui imposera d'avoir au moins une succursale dans chacun des 87 départements métropolitains. Elle a libéralement rempli ses obligations puisqu'à

l'heure actuelle elle a 242 succursales ou bureaux en province et 18 à Paris et dans la banlieue, soit au total de 260 établissements pour toute la France.

Elle n'est pas représentée dans les départements d'Afrique du Nord ni dans les territoires de l'Union Française.

La Banque de France ne se limite pas seulement, comme cela se pratique dans certains pays, au rôle d'Institut d'Emission, de banque centrale et de banque des autres banques, elle est aussi une banque commerciale ordinaire ayant sa propre clientèle d'industriels, de commerçants, d'agriculteurs, de particuliers. Clientèle au demeurant peu nombreuse et qu'elle ne cherche pas à accroître, au contraire, par un souci, poussé jusqu'au scrupule, de ne pas faire une concurrence active au système bancaire privé qu'elle est chargée de contrôler.

Les opérations de la Banque avec sa clientèle directe qui, à l'origine, constituaient de beaucoup la plus importante de ses activités, ont depuis 25 ans beaucoup diminué d'importance jusqu'à ne plus occuper actuellement qu'une place très modeste à son bilan. Elles n'en gardent pas moins un double intérêt : celui de procurer à l'Institut d'Emission un contact direct avec les milieux d'affaires, celui aussi de donner, si le besoin s'en faisait sentir, un moyen efficace de réaliser un des objets de sa mission qui est d'assurer la formation d'un taux d'intérêt aussi bas que possible.

.....

— VI —

L'histoire de la Banque de France ce n'est pas seulement l'histoire du développement continu de ses opérations avec le Trésor public, avec les banques privées et avec sa clientèle directe, c'est aussi l'histoire de l'extension de ses fonctions qui, peu à peu, lui ont donné les traits d'un organisme public, accomplissant pour le compte de l'Etat et sous le contrôle du Gouvernement mais, sans abdiquer ses responsabilités propres, une mission de caractère public.

.....

— VII —

Le détail de ses opérations et un aperçu de ses multiples fonctions apparaissant dans les mouvements des postes de son bilan.

Depuis déjà fort longtemps, la Banque de France publie chaque semaine, le jeudi, la situation de ses comptes arrêtés au jeudi

précédent. Ce document, très important pour suivre l'évolution de la situation économique, monétaire et financière du pays, est reproduit et commenté par la presse et non seulement les spécialistes de ces questions, mais le public, s'intéresse de plus en plus aux variations hebdomadaires de certains postes tels que ceux des billets en circulation, des crédits accordés à l'économie, des avances à l'Etat.

Dans le relevé des comptes de l'Institut d'Emission viennent en effet s'inscrire les besoins de trésorerie des banques, se reflètent les difficultés financières de l'Etat ou au contraire l'aisance de sa situation et les variations des réserves d'or et des devises du pays.

Pour satisfaire les curiosités légitimes et éviter, autant que possible, les interprétations hâtives ou erronées, la Banque de France s'efforce d'apporter à l'intitulé au classement et au détail de ses comptes, le maximum de clarté et même, si cela paraît nécessaire, de donner des éclaircissements sur les motifs de tel ou tel mouvement insolite.

.....
— VIII —

Arrivé au terme de cette causerie, je m'aperçois que je ne vous ai guère entretenu des plus importants aspects des fonctions de la Banque de France : de sa participation déterminante à la politique monétaire, de sa constante préoccupation, conséquence de son privilège d'émission, de défendre la monnaie et des multiples moyens mis en œuvre pour y parvenir, de sa mission dans le domaine de l'élaboration et de l'exécution d'une politique de crédit, qui depuis une dizaine d'années a pris une telle extension.

Ce n'est certes, pas vous m'en croirez, que je méconnaisse le haut intérêt ni la valeur de ces considérations, mais leur caractère technique eût pu, à la longue, paraître un peu abrupt et ceux de mes auditeurs spécialistes de ces questions, qui ont pris la peine de suivre les leçons qui leur ont été consacrés, me sauront gré, sans doute, de leur avoir épargné un cours supplémentaire.

Puissé-je du moins, en vous entretenant de quelques uns des traits de cette maison à laquelle me lie un réel attachement, vous en avoir laissé une image fidèle. Ce n'est guère à l'un des siens d'affirmer qu'elle a tenu les promesses de la devise qu'elle s'est donnée et qu'elle faisait graver, dernièrement encore, sur la médaille commémorant son 150ème anniversaire : la sagesse fixe la fortune. Mais il me sera permis, sans doute, d'assurer qu'elle a toujours eu l'ambition d'illustrer ce vieux principe de l'ancien droit français : il n'y a pas de privilèges, il n'y a que des services.

LA NUIT BLANCHE DE M. A. DE MUSSET

COMEDIE RADIOPHONIQUE

par Claude MARAIS et Carlos d'AGUILA

PERSONNAGES { ALFRED de MUSSET — 37 ans
ISABELLE, nièce de la Comtesse — 18 ans
La Comtesse de LAVAUUR — 28 ans
La Marquise Douairière — 70 ans
LUCY, cousine de la Comtesse — 30 ans
CORBIN, valet de M. Musset
Un Paysan.

LE SPEAKER (annonce au micro) — *M. de Musset a trente-sept ans. Il a été un des plus purs poètes de son temps... Il n'est plus, maintenant, qu'un débauché romantique et douloureux. Mais la pathétique aventure que nous allons revivre avec lui, témoigne qu'il sut, parfois, au fond de sa déchéance, retrouver l'exquise fraîcheur de ses dix-huit ans. C'est une belle histoire. La voici donc !*

(un temps)

Au soir d'une longue étape effectuée à cheval, sur la route qui mène à Toulouse, Alfred de Musset qui rentre d'un voyage en Espagne, accompagné de son fidèle valet, Corbin, cherche une auberge pour passer la nuit.
(un temps — travelling)

(SON — POUR OUVRIR : deux chevaux et deux cavaliers marchent au pas, sur la route)

Cette œuvre a été interprétée devant les micros de :

Paris — INTER	Radio — NANCY
Radio — ALGER	Radio — RENNES
Radio — MAROC	Radio — SAIGON
Radio — STRASBOURG	Radio — LE CAIRE (E. S. B.)

Elle a été traduite et interprétée :

En Italien, à RADIO-ROMA
En Anglais, (British Forces Network in Germany)
En Allemand, à RADIO-SARREBRUCK
En Polonais, à RADIO-VARSOVIE
En Allemand, à RADIO-VIENNE (Autriche)

Musset (haut) — Corbin, je crains fort que ma bête ne puisse aller plus loin !

Corbin — Il est vrai, monsieur, qu'elle est fâcheusement couronnée ! Monsieur a eu beau mettre sur la plaie son mouchoir de batiste...

Musset — ...Hélas ! la batiste n'est pas une médecine, mon brave Corbin ! Pourtant, je ne voudrais par voir abattre ce cheval ! Ce n'est pas qu'il ait tellement de race, mais il est infiniment fidèle !

Corbin — Comme les humbles, monsieur !

Musset — Comme les humbles que l'on traite mal ! Et cependant je suis très doux avec lui !... A la première auberge, nous nous arrêterons !

Corbin — D'auberge, je n'en vois guère à l'horizon !

Musset — Je crois bien que nous nous sommes égarés ! Il est ridicule de jouer les Robinsons à quelques lieues de Toulouse ! C'est désert au point que l'on se croirait encore en Espagne !

Corbin — C'est que, monsieur, à la campagne... Tenez, moi, quand j'avais quatorze ans et que j'étais valet de ferme dans le Berry...

Musset — ...J'adore tes souvenirs d'enfance, Corbin ; ils sentent le labour et le foin coupé. Mais j'aime à t'entendre me les conter au coin du feu, lorsque je n'ai rien de mieux à faire.. Il s'agit, ce soir, de trouver un gîte pour ma bête couronnée !

Corbin — Monsieur est bien bon de penser d'abord au cheval ! Il faut avouer que la blessure est profonde !

Musset — Pas un toit, pas une lumière, dans cette campagne !

Corbin — Sinon ce château, là-bas ! (*soudain*) Monsieur, voici venir une lanterne !

Musset (riant) — Elle pourra peut-être nous éclairer !

Corbin — C'est un paysan, sans doute !

(SON — les chevaux et les cavaliers s'arrêtent)

Musset (criant) — Holà, l'homme !... Holà !... Connaissez-vous quelque auberge proche d'ici ?

Le paysan (éloigné - haut) — Une auberge, Monseigneur ? ...Ah ! je n'en connais pas avant Toulouse ? Aux abords des grandes villes, il n'y en a point : elles ne feraient pas recette !

Musset (à Corbin) — Trois lieues, c'est impossible ! Ma bête serait crevée d'ici-là !

Le paysan — 'Y a bien la ferme où je suis valet... Sûr qu'on vous y logerait, les chevaux et vous ! 'Y a du foin à l'écurie, de bonnes couchettes, et la soupe est épaisse !

Musset — Coucher dans une chambre qui sent le lait caillé, et dans des draps qui fleurent le moisi, merci pour moi ! J'aime autant coucher dehors !

Le paysan — Alors, 'y a le château !

Musset (riant) — Certes, oui, mais je n'y ai jamais été présenté !

Le paysan — Oh ! ce n'est pas Madame la Douairière qui vous refuserait l'hospitalité !... Elle aime tant les bêtes !

Musset (riant) — Merci !

Le paysan — J'ai dit ça à cause de votre cheval couronné.

Musset — Qui habite ce château ?

Le paysan — Madame la Marquise Douairière, puis Madame la Comtesse de Laveur, sa belle-fille... Il y a aussi Mlle Isabelle, sa petite-nièce, et une cousine.

Musset — Il n'y a pas de Comte ?

Le paysan — M. le Comte est, comme on dit, dans les ambassades !

Musset — Le Comte de ?

Le paysan — De Laveur.

Musset — Lavour... Lavour... (à Corbin) Te rappelles-tu ce nom, Corbin ?

Corbin — Ce sont peut-être des parents des de Chastenays, monsieur !

Musset — Pourquoi pas ? (au paysan) Tenez, mon ami, voici un écu pour votre peine !

Le paysan — Dieu vous garde, Monseigneur !... C'est droit devant vous !

(SON — les chevaux et les cavaliers repartent)

Musset (tout en marchant) — J'ai la ferme impression, Corbin, que la Comtesse doit être un laideron ! Quand on possède une jolie femme, on ne part pas en ambassade sans elle, que diable !... Sinistre, ce château ! Une véritable forteresse ! Des articles solides, comme disait mon grand-père, des articles bâtis pour loger une dynastie !

Corbin — Il commence à faire froid, monsieur ! Même si la Comtesse est vilaine...

Musset — ..Oui, mieux vaut le château de la vilaine au Bois Dormant que celui de la belle étoile !

(SON — les chevaux et les cavaliers s'éloignent — fondu)

LE SPEAKER (au micro — confidentiel) — Non, la Comtesse n'est point laide... Sa belle-mère, la Douairière, a dû être plus belle encore, et elle a conservé, du dernier Versailles, une mouche au coin des lèvres... et beaucoup d'esprit. (léger blanc) Il y a également, dans le château, une charmante cousine, Lucy... Il y a enfin Isabelle, la petite-nièce qui a dix-huit ans. (un temps) M. de Musset a été reçu avec tous les honneurs dus à sa gloire... Il achève maintenant un somptueux dîner.
(un temps)

(SON — atmosphère d'une fin de repas)

Musset — Il en est ainsi, des voyages ! Ils vous prodiguent des merveilles que vous n'attendiez pas... et vous refusent celles qu'ardemment vous espériez d'eux !

Lucy — Les voyages : des surprises !

Musset — Des surprises, oui... Mais il en est souvent de désagréables ! Ainsi, vous avez rêvé d'un Madrid tout brûlant de soleil...

La Comtesse — ..Ou de clair de lune ! Le Madrid aux féériques escaliers bleus !

Musset — ...Que vous trouvez tout blancs de neige, quand vous descendrez, un matin, transi, de votre chaise de poste !

Lucy — Qu'importe ! Quand on voyage beaucoup, le ciel bleu de Naples vous console des frimas madrilènes !

Musset — Vous dirais-je qu'il m'est arrivé de voir Naples sous les parapluies ? Naples a aussi ses légendes, madame !

Isabelle — Quelle est la moins menteuse, M. de Musset ?

Musset (riant) — Celle de ses voleurs !... Croiriez-vous que l'on me déroba ma bourse, sur le port, et une paire de bottes, dans une hostellerie de confiance, où ne séjournaient que des princes et des évêques ? Je ne saurai jamais si je dois imputer ce crime au clergé ou bien à la noblesse !

La Douairière — Le tiers-état y était peut-être pour quelque chose !

La Comtesse — A propos d'hostellerie, n'avez-vous jamais été dévalisé dans une auberge ?

Musset (riant) — Si si, madame ! Il y a moins de trois jours !

Isabelle — Oh ! mon Dieu !

Musset — Oui, certes, mais pas de la façon que vous supposez ! Les aubergistes, aujourd'hui, méprisent le poignard et la ma-

traque... Ils usent de l'addition ! C'est ainsi que, pour un modeste dîner : six œufs à la sauce, deux mauvais poulets de grain, un rôti de bœuf, et quelque méchant fromage m'ont été comptés quatre francs et dix sols !

La Comtesse — C'est scandaleux !

Lucy — Une honte !

La Douairière — De mon temps, on eût pendu pareil faquin !

Lucy — Mais est-il vrai qu'à Paris des gens dépensent de véritables fortunes pour des repas qu'ils se font servir chez des traiteurs qui se font appeler « restaurateurs » ?

La Douairière — Restaurateurs ! Oh ! le vilain mot !

Musset — C'est exact, madame !... Tenez, il y a quelque six mois, je soupai au « Beauvilliers » qui est, chacun le sait, le restaurant le mieux achalandé de Paris. J'étais l'invité d'un de mes amis qui est diplomate viennois... Nous avons été servis, foi de gentilhomme, comme à la Cour du roi Alexandre. Nous mangeâmes bien cinq sortes de pâtés, dix sortes de poissons, des bécasses, des mauviettes, des ortolans, et diverses pâtisseries. Le tout était arrosé de vins de Bourgogne et de muscat... Mais lorsque mon hôte solda la note, je constatai qu'il lui en coûtait plus de cinquante-deux francs !

Lucy — C'est fabuleux !

La Comtesse — C'est éblouissant !

La Douairière — C'est bouffon !

Isabelle — C'est écœurant ! Je me demande comment des gentilshommes peuvent dépenser de pareilles sommes, pour un seul repas, alors qu'il y a de si grandes misères dans nos campagnes !

La Douairière (la rabrouant) — Oh ! voyons, Isabelle !

Isabelle (contrite) — Pardon, M. de Musset !

Musset — Ne rougissez donc pas ainsi, mademoiselle, car vous avez mille fois raison !

Isabelle — Je suis d'ailleurs persuadée que vous, M. de Musset, avez été fort marri...

La Douairière (sévère) — ...Taisez-vous donc, petite sottise ! Lorsqu'on avait fait ou dit une bêtise, de mon temps, on en supportait crânement les conséquences, et on ne daignait point la réparer.. (*riant*) sauf par le mariage, en certains cas !

La Comtesse — Oh ! mère, que vous êtes libertine ! Isabelle a dix-huit ans !

La Douairière — A dix-huit ans, ma fille, j'avais mis au monde

- ... votre cher époux, et j'en avais entendu bien d'autres !
- Musset* — Vous êtes d'une brillante époque, madame ! Pour mon compte, j'ai toujours eu un peu la nostalgie de Versailles, de ce Versailles que je n'ai pas connu.
- La Douairière* — C'était une époque où l'on savait s'habiller ! Croyez-m'en, rien ne vaudra jamais un bel habit aux couleurs vives, brodé d'or et d'argent, et une perruque poudrée à frimas !
- Musset* — C'était une époque où l'on savait parler aux femmes !
- La Douairière* — Une époque dont vous savez le langage, M. de Musset !
- Musset* — Tous mes héros, quand je les rêve, sont vêtus comme s'ils avaient fait leur cour à Trianon !
- La Douairière* — Trianon ! Ah ! Trianon ! Quel émerveillement ! Que d'étincelants souvenirs !
- Musset* — Ne pourriez-vous les évoquer, madame ?
- La Douairière* — Impossible ! Ne vient-on pas de me rappeler qu'Isabelle avait dix-huit ans, et qu'elle était d'une blancheur d'âme !
- La Comtesse* — Mère, laisseriez-vous supposer que ces souvenirs ne sont pas...
- La Douairière* — ...Des souvenirs complètement innocents ?... Eh bien ! les miens ne le sont, disons-le, qu'à demi ! Mais sont-ils évocables devant une couventine de notre époque de tisanes et d'échaudés à la crème ?
- Lucy* — Vous nous parliez, tantôt, de vos héros, M. de Musset. Vous avez dû, je le pense, bien connaître chacune de vos héroïnes ?
- La Comtesse* — Pourrait-on savoir le nom de cette Andalouse au sein bruni, pâle comme un beau soir d'automne ?
- Musset* — Elle n'a point de nom !... Dois-je confesser, au risque de vous décevoir, qu'elle est née d'une demi-bouteille de manzanilla, et de la fumée d'un cigare de Murcie ?
- La Comtesse* — Allons, vous ne nous ferez pas croire qu'un gentilhomme de votre espèce, qu'un poète passionné peut parcourir l'Espagne voluptueuse sans aventure ?
- Musset* — Une aventure ? Eh bien ! oui... Mais elle s'appelait Catherine, et elle était polonaise.
- La Douairière* — Est-il vrai, mon cher, que le climat andalou influe sur certaines... sur certaines... enfin, je veux dire sur certains sentiments ?

Isabelle — Si vous le permettez, madame, je vais me retirer dans ma chambre.

La Douairière — Cette enfant est innocente, mais elle est intelligente ! Allez, fille de la fille de mon affectionné frère ! Et dormez en paix ! Pour autant que l'on puisse dormir en paix, par ce tmps d'orage qui vous crispe les nerfs !

La Comtesse — Il est vrai qu'il est bien tard ! Onze heures du soir ! Ou presque !

Musset — Je crains, mesdames, d'avoir troublé la quiétude de votre existence provinciale.

Toutes (empressées) — Mais non !... Mais non !... Que non point, M. de Musset !

Isabelle (prenant congé) — Grand'tante... Tante... Madame... M. de Musset.

Musset — Je vous souhaite les plus jolis rêves, mademoiselle !

La Comtesse — Bonsoir, Isabelle !

Lucy — Bonne nuit, Isabelle !

(SON — porte que l'on ferme)

(à suivre)

Poèmes

ROGER BELLANGER (FRANCE) *

SOUS LES OLIVIERS NOIRS

*Ce chemin parcouru cette fleur cette pierre
Ce souvenir brisé de mille et une morts
Ce poème ployé sous mille pleurs de lierre
Ce soleil torturé de mille et un remords*

*Sous les oliviers noirs où maintenant s'égrène
Ce feu qui parcourait tes lèvres et tes mains
La vivante chaleur que les sables reprennent
A mon corps mutilé d'un autre corps humain*

*Sous les oliviers noirs où dorment mes caresses
Chattes pelotonnées à l'âtre qui s'éteint
Apaises-tu enfin dans l'éternelle ivresse
Ces douloureux désirs de nos derniers matins*

*Pensez à notre amour ô terre notre mère
En caressant ce corps caressé par le mien
Pensez à notre amour goutte d'eau dans la mer
Mais océan d'amour en mon cœur bohémien*

*Cet amour survivra puisque je dois survivre
Je te retrouverai lorsqu'une autre viendra
Sous les oliviers noirs que m'importe le givre
Le soleil de ton corps est encor en mes bras.*

* Les auteurs haïtiens et français doivent adresser à l'Institut Français les poèmes qu'ils aimeraient voir publiés à cette page.

STEEVE MORVEN (FRANCE)

DU LARGE

La bonne lune a des nuages plein les yeux
la bonne lune aux mains d'aïeule
Ohé les gars qui ont mal au cœur.

Au feu de lune dans les branches
le vent qui plume les nuages
gare au voleur de grands chemins
Ohé les gars meurtris d'aimer.

Vers les étoiles comme des îles
dans tout le ciel vierge d'écume
avec les nuages pélerins
Ohé les gars qui n'ont plus rien.

VENT POUR MOULINS

Qu'est-ce qui frappe ici ?
Qu'est-ce qui frappe là ?
Où est le tireur
des cordons d'hier
où est le chercheur
de trèfle à quat'feuilles ?

Parti dans le vent
avec les étoiles
en fumant la pipe
avec les nuages.

Parti dans le vent
à faire des dessins
des dessins de vent
aux trente chemins.

Les dessins de l'air
autour du village
les dessins déserts
autour des pignons

autour du clocher
autour de la croix
dans le cimetière.

Lune et croix du Sud
Zénith et nadir
l'horizon chavire
c'est l'heure de dormir.

Clairons et baroud
le mieux ou le pis
six sous six soucis
c'est l'heure de mourir.

POSTHUME

Tous ces morts qui sont en moi
ont poussé sur les collines
tous ces morts qui sont en moi
ont mâché les bois du vent
en secouant aux quatre ciels
les paniers du souvenir.

Tous ces morts qui sont en moi
ont ouvert leur chair inquiète
à l'effroi des fins prochaines
tous ces morts qui sont en moi
eurent des gestes de moulins
pour les monts sans télégraphe
qui filaient au ras du ciel.

Tous ces morts qui sont en moi
voulurent prendre l'horizon
comme on ferme un parapluie
tous ces morts qui sont en moi
sont partis un beau matin
à faire tonner les moteurs
sur les routes du silence
quand le soleil dans les branches
regarde à travers ses doigts.

tous ces morts qui sont en moi
tous ces morts morts avec moi.

COURRIER DE FRANCE

LA POLIOMYELITE EST UNE MALADIE RARE

*par le Docteur Debre,
Professeur de Clinique infantile à
la Faculté de Médecine de Paris*

Il faut, à notre avis, calmer l'opinion en France au sujet de la poliomyélite. Les chiffres montrent qu'elle n'est en aucune mesure un grand fléau social, comme la tuberculose, le cancer ou l'alcoolisme. Le nombre des enfants ou sujets atteints par cette maladie chaque année est très faible.

Les statistiques à cet égard sont valables car, chose curieuse, le praticien français, qui est rebelle à la déclaration obligatoire des maladies, déclare ponctuellement la poliomyélite. On peut donc estimer que la plupart des cas de poliomyélite sont déclarés, tout au moins sous leur forme paralytique.

Or, ce nombre est faible. Il y a eu au cours de l'année 1953, 1.850 (mettez au maximum 2.000) victimes. C'est naturellement beaucoup trop, mais qu'est-ce que par rapport aux millions d'enfants et de jeunes gens ?

Au cours de l'année 1952, 1.600 victimes. C'est là aussi un chiffre très faible, beaucoup plus faible que le nombre des enfants victimes d'accidents d'intoxication, de brûlures et de catastrophes de cet ordre.

Donc, il faut bien placer l'importance de cette maladie à son degré de valeur du point de vue social. Elle n'est pas du tout aussi importante que pourrait se figurer l'opinion publique très émue par tous les problèmes qui touchent à la poliomyélite.

Les raisons de s'inquiéter

Il est cependant légitime d'être ému par ces problèmes et ceci pour plusieurs raisons.

La première, c'est que rien n'est plus affreux qu'un enfant vigoureux, en pleine croissance, qui brusquement devient un infirme. C'est là pour les parents une terrible épreuve et pour l'enfant, pendant sa vie entière, une condition très sévère. De sorte que l'on comprend le souci que l'opinion publique a pour ce qui concerne la poliomyélite.

La deuxième raison qui explique ce caractère émotif est que rien jusqu'à nouvel ordre ne permet de prévoir si tel enfant sera un beau jour victime de cette maladie. Le mystère qui plane encore sur l'éclosion d'une poliomyélite chez un enfant qui, après une courte période de fièvre, présente une paralysie définitive, ce spectacle offre soudain un caractère dramatique qui provoque l'émotion.

Et puis, la poliomyélite est une maladie déterminée par un virus. Or, la virologie pose une série de difficultés extrêmes, difficultés que ressentent les médecins, pour le diagnostic et aussi les soins de la maladie.

En effet, le dernier élément qui explique l'inquiétude du public est la faiblesse de nos moyens de lutte. Jusqu'à nouvel ordre, les tentatives de vaccination, de protection sont encore hésitantes. Ce sont des expériences, des recherches, des espoirs.

Pour le traitement, nous devons recourir tantôt à des méthodes d'amélioration qui diminuent les désastres, mais ne les empêchent pas, sauf dans le cas des poliomyélites à forme bulbaire.

Pour le reste, le travail réalisé améliore le sort des enfants paralysés. C'est un travail très utile, très efficace, mais qui ne fait que limiter les plus grands effets du mal. Cet effort s'accompagne d'un travail social pour remettre dans la vie normale l'enfant paralysé.

On comprend ainsi l'intérêt passionné du public à l'égard de cette maladie très rare mais si dramatique, si imprévisible, si difficile à soigner et si mystérieuse dans son étiologie virale.

Immunité secrète et formes paralytiques

Cette maladie se présente en général ou sous la forme de cas isolés tels que l'on ne trouve aucun rapport avec d'autres cas connus, ou sous la forme de tout petits foyers de deux, trois à quatre cas, entre lesquels on peut établir des relations.

Bien rarement de grandes épidémies. Bien rarement de grands groupes d'enfants sont frappés. Jamais on n'observe une densité de cas élevée dans une classe, une école, un régiment, une colonie d'enfants. Ce sont toujours quelques cas isolés, quelque fois un tout petit groupe.

Le fait que voici est bien établi aujourd'hui : autant la maladie est rare, autant son germe est répandu, et nous avons des raisons solides de penser qu'il s'agit d'un germe très répandu, vis-à-vis duquel, sans qu'on s'en aperçoive, chaque génération s'immunise peu à peu. Il est infiniment probable que les personnes qui n'ont jamais eu de poliomyélite sont immunisées vis-à-vis de cette maladie. Le virus a pénétré en elles à un moment donné de leur vie et a provoqué une immunité sans maladie. Ce phénomène s'oppose à la rareté de la maladie : diffusion du virus est l'immunité secrète.

Il faut noter cependant qu'entre l'immunité complètement secrète et les formes paralytiques, on voit, avec une assez grande fréquence, des sujets atteints d'angine, de pharyngite, de diarrhée, de fièvre, de douleurs musculaires, de petites maladies non qualifiées, d'embarras digestifs, qui sont en réalité des formes mineures curables, non diagnostiquées, de la poliomyélite. Et de temps en temps, dans le groupe d'enfants présentant ces symptômes légers, fugaces, insignifiants en apparence, l'un ou l'autre exceptionnellement subit une atteinte grave et reste paralysé.

Cette vue assez nouvelle de la maladie est assez importante car elle comporte quelques applications thérapeutiques.

La vraie poliomyélite

Quant à la vraie poliomyélite — qui mérite son nom de paralysie infantile — elle se caractérise par une poussée, puis une chute de température, puis une deuxième phase où l'on s'aperçoit que l'enfant est endolori, éprouve quelques douleurs à l'épaule, au coude, au genou, remue mal ses membres, puis ne les remue plus du tout. Avec une certaine soudaineté la paralysie s'installe. Elle a d'abord le caractère d'être très diffuse et de toucher beaucoup de groupes musculaires, puis de reculer et de se fixer à un nombre plus limité de groupes musculaires qui, eux, sont définitivement paralysés, car les cellules intérieures d'où dérivent les nerfs qui innervent ces muscles sont perdues et définitivement perdues.

A ce moment, la seule tâche du médecin consistera à diminuer les troubles moteurs dans les territoires envisagés, puis à pratiquer une série d'exercices gymnastique, de massages, de mobilisation, puis à appliquer des appareils orthopédiques pour que l'enfant profite de la moindre fibre musculaire vivante et remplace les fibres musculaires mortes par celles des muscles qui sont restés sains.

L'ensemble de cette maladie comporte donc une série d'études, études épidémiologiques, études des cliniciens et des thérapeutes, et, à la période chronique de la maladie, la rééducation et la réintégration professionnelle de l'enfant paralysé.

Cette ensemble de problèmes préoccupe les différentes organisations de lutte contre la poliomyélite.

Il existe une *association française* qui groupe toutes les organisations qui s'occupent de la poliomyélite en France. Il existe une *association européenne de lutte contre la poliomyélite*, et enfin une *association internationale* qui tiendra ses assises en septembre prochain, à Rome.

A l'ordre du jour de l'association européenne, que préside M. le professeur Pierre Lépine, et qui siège cette année à Paris, se trouve posé le problème de l'hospitalisation du poliomyélitique à la période aiguë de la maladie, cette première période, pour laquelle il est indispensable d'avoir une organisation particulière qui limite les dégâts pour les uns, et sauve la vie pour les autres.

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE TUNIS

Le lundi 28 juin 1954, avait lieu dans les locaux du Conservatoire de Musique de Tunis, la distribution des récompenses pour l'année 1953-54.

La cérémonie était présidée par M. Lucien Paye, Directeur de l'Instruction Publique, assisté de M. Grava, Directeur du Conservatoire et du personnel enseignant et administratif de l'Ecole.

Avant la lecture du palmarès, Me Raoul Darmon, qui fut membre de la Commission de Perfectionnement du Conservatoire depuis sa fondation, prononça une allocution qui pourrait être intitulée : « 60 ans de Conservatoire, vus par un témoin », et dont nous faisons un plaisir de reproduire ci-après le texte.

La naissance du Conservatoire a été des plus modestes et des plus obscures. Il n'y avait pas de place pour elle dans les locaux scolaires dont disposait, en 1896, la Direction de l'Enseignement. Elle n'est pas née dans une crèche, entre le bœuf et l'âne, mais c'est tout comme. Là-bas, tout là-bas, à Bab-el-Khadra, entre deux cimetières, elle a vu le jour dans un réduit inutilisé du local où l'Administration des Travaux Publics conservait ses rouleaux compresseurs, ses pioches et ses balais. Dans ce réduit humide, mais officiel, trois hommes, trois cœurs d'artistes Frémaux, Chabert et Laffage, ont guidé la petite école à travers les crises et les maladies dont son enfance a été largement pourvue. Frémaux, de l'Opéra, lauréat de violoncelle au Conservatoire de Paris, joignait à une science profonde de la musique, un réel talent personnel et une activité sans bornes. Sa baguette avait une incontestable autorité. Chabert ajoutait à son savoir pianistique, la barbe et la mansuétude d'un Père éternel. Quant à Laffage, le « roi du violon », qui ne se souvient à Tunis de l'universalité de ses connaissances, de sa bonne volonté, de ce désintéressement, de cette inépuisable complaisance qui faisaient de lui le Michel Morin de l'art musical. Si la Providence l'avait placé dans une troupe de Robinsons, il eut à lui seul construit tous les instruments possibles et formé dans une île déserte un orphéon de cacatoës et un orchestre de sapajoux.

Tous trois, éminemment vulgarisateurs, avaient fondé, outre l'Ecole de Musique, des concerts populaires (oh ! combien populaires : on payait trois francs la série de quinze séances) où ils révélaient à Tunis les grands noms de l'école française : Rameau, Berlioz, Franck, Saint-Saëns, Lalo et ceux des musiciens moins accessibles au grand public : Chausson, De

Castillon Saint-Victor, Boisdeffre, ainsi que les œuvres principales des écoles italienne et allemande. Cependant, l'Ecole de Musique continuait à vivre dans son local sombre de Bab-el-Khadra. Ses petites classes de quatre ou cinq élèves formaient des enfants auxquels on ne souhaitait donner qu'une technique instrumentale élémentaire. Elle connut ainsi dix-sept ans de cette vie obscure, parmi l'indifférence des pouvoirs publics qui apportaient peu d'attention à ces modestes frelons. Elle reçut cependant l'aide et le secours d'une femme de haut rang, Mme Louise René-Millet, qui cherchait à grouper et encourager les rares éléments artistiques que comptait Tunis à cette époque.

Plus tard, en 1913, vint la création du Comité de perfectionnement, l'élaboration d'un premier règlement et l'installation, 31, rue Al-Djazira, dans l'immeuble Granjon, en commun avec la Bibliothèque populaire et la société de la Chorale. Sous l'impulsion vigoureuse de MM. Michaux, alors Directeur général des Travaux Publics, premier président de la Commission, sous la direction effective de M. Lefebvre, grand pianiste et parfait pédagogue à la face de Christ émacié, succédant à Frémaux appelé à diriger le Conservatoire de Casablanca au Maroc, l'Ecole se développa. Elle était arrivée à compter alors trois classes de piano, deux de violon, et une classe (dirai-je... intermittente) de chant. Après la guerre de 14-18, une nouvelle commission fut constituée avec une pléiade de bonnes volontés, d'amateurs passionnés de musique, tous profondément soucieux de voir progresser l'Ecole. Le corps enseignant était composé de professeurs pour la plupart jeunes, tous artistes distingués, d'une conscience, d'une activité, d'une exactitude irréprochables et qui savaient mettre en pratique et suggérer au besoin les mesures nécessaires au développement des études.

Lefebvre mort, deux directeurs se succédèrent dans l'intérim : M. Pajot, et surtout le toujours regretté juge Vionnois, l'homme de haute culture, l'organisateur accompli, qui, bénévolement, donnait aussi des conférences d'histoire et d'esthétique et suscitait chez les élèves des cours secondaires et supérieurs, la curiosité des anciens auteurs, les notions nécessaires sur la biographie et l'œuvre des grands musiciens et la formation de cet art si complexe et si étroitement lié à la vie de l'humanité : la Musique. Que de noms à évoquer parmi les professeurs ! Pour le piano, MM. Lefebvre, Pullicino, Mmes Spiteri, Beccaria ; pour le violon : MM. Laffage, Paulet, Abel Lefèvre, Beccaria, Depas, Mme Gason-Kanter ; pour les bois : le hautbois Beschamps ; pour les cuivres : Suaudeau, provenant de la Garde Républicaine, et tant d'autres, sans que la tradition permette de citer les vivants, pourtant tous si méritants !

Depuis 1931, l'Ecole, installée dans les locaux actuels, a reçu le titre (d'aucun l'ont dit prématuré) de Conservatoire. Après M. Depas et M. Boisard, elle a à sa tête le maître Louis Gava, artiste éclectique, actif,

consciencieux, modeste, qui ajoute à ses fonctions celles de conducteur des concerts symphoniques, où il révèle au grand public les chefs-d'œuvre classiques, romantiques et contemporains. Aidé pour le secrétariat administratif de MM. Khojet-el-Khil, collaborateur fidèle et sûr de quarante ans, M. Louis Gava est entouré de dix-sept professeurs enseignant à près de 400 élèves, tous répartis en six classes de piano, une de violon, une de violoncelle, deux d'instruments à vent, deux de chant, une de mise en scène, une d'harmonie, une d'ensemble partagée en deux sections, une d'histoire de la musique, plusieurs de solfège à tous les degrés. Depuis deux ans ont été créées avec un succès toujours grandissant la classe de musique arabe, et celle de danse rythmique, cette dernière très recherchée des familles.

Disons-nous que le niveau des études monte, ni plus ni moins, que les fleuves d'Europe par un pluvieux hiver ? Gardons-nous d'amasser des épithètes pour une mauvaise louange. Notons les résultats et rappelons le grand nombre d'élèves qui, préparés ici, ont été admis avec distinction au Conservatoire National ou aux grandes écoles de la France métropolitaine. Constatons le succès sans cesse accru des exercices d'élèves offerts au public où la composition des programmes dénote un goût toujours plus affiné, et où la difficulté des morceaux présentés semble s'oublier sous la correction de l'exécutant.

La distribution des récompenses de fin d'année fait défiler de nombreux enfants : il en est de toutes les « colonies » locales, ethniques, confessionnelles ou nationales, de toutes les classes de la société.

Depuis les plus jeunes élèves, admis aux examens de passage jusqu'à ceux des cours supérieurs, dont le Premier Prix couronne le cycle de l'enseignement local, tous doivent être louangés pour le résultat obtenu, au prix d'un labeur constant, ajouté à l'effort que nécessite déjà la poursuite des études scolaires générales. Chacun sera sûr de trouver sa meilleure et plus douce récompense dans cette joie intime que procure l'art à tous ceux qui le servent avec amour. La musique n'est pas toujours un simple délassement ; elle peut constituer parfois un appoint ou même une nécessité dans la vie et peut même, souhaitons que ce soit le plus tard possible, devenir une source de consolation.

Au contact de la musique, leurs aspirations se transforment et s'élèvent... la musique est d'essence populaire. Dans la vie comme dans la fable, c'est le savetier qui chante, ce n'est pas le financier. La chanson populaire — ne disons pas populacière — le folklore, fournit le fond commun de l'inspiration musicale ; le Moyen Age y trouvait l'unique source de ses développements mélodiques ; Beethoven, le thème de plusieurs de ses ouvrages gigantesques.

Comme Josquin des Prés, Roland de Lassus, Beethoven et tant d'autres se sont élevés du chant populaire aux plus hautes cimes de l'art, nos

enfants suivront, de loin, ces grands ancêtres. En apprenant la Musique, ils acquerront ce goût de la méthode, de la discipline, du rythme, de la beauté saine et pure, si indispensable à notre époque et que les Grecs déjà, reconnaissaient si nécessaire qu'ils avaient fait de la musique une institution d'Etat.

Réjouissons-nous aussi, avec le corps enseignant, pour les résultats magnifiques, dus à la science, à la patience de tous ces maîtres, chez lesquels nous admirons avec le talent et par-dessus tout cette modestie qui doit servir d'exemple à tous leurs disciples, car elle demeure la qualité la plus marquante du véritable talent artistique.

Raoul DARMON

LE CONCOURS DE LA MEILLEURE VACHE LAITIÈRE

par le Professeur A. Brion

L'une des épreuves les plus intéressantes et les plus instructives de celles qui se déroulent chaque année à Paris lors de l'Exposition de l'Agriculture française est certainement le concours de la meilleure vache laitière, qui groupe des concurrentes appartenant à toutes les grandes races à lait. Ce n'est pas une banale compétition au cours de laquelle on se bornerait à apprécier la quantité de lait donnée ou sa teneur en matière grasse. Celle-ci est infiniment plus complète et tient compte de tous les facteurs qui assurent une productivité économique. C'est dire que chaque vache présentée est soumise à plusieurs cotations, qui, additionnées, désignent la championne.

Bien entendu, l'une de ces notes exprime la quantité de lait produite et celle du beurre que l'on peut en tirer. Elle est fixée sur une période de référence de 42 mois, et s'exprime en lait à 4% de matière grasse. Lorsque la teneur en matière grasse dépasse le taux moyen connu pour la race de la concurrente, on attribue une bonification de points.

Le second élément du classement est l'indice de consommation. Il ne servirait à rien de produire beaucoup de lait si ce dernier n'était obtenu qu'au prix d'une dépense excessive de nourriture. Les besoins d'une vache laitière doivent être distingués en deux catégories : la première est celle des besoins d'entretien, qui sont essentiellement fonction du poids de l'animal ; la seconde est celle des besoins de production, production de lait, production de veaux. De deux sujets, la quantité de lait produit égale, c'est le moins lourd qui dépense le moins. L'indice de consommation est calculé par le rapport entre la somme des unités fourragères nécessaires à l'entretien de l'animal et à sa production des 42 mois de référence, et le poids du lait, exprimé en lait à 4% de matière grasse, produit pendant cette même période. Au récent concours l'écart entre le meilleur et le plus mauvais indice des concurrents s'est montré plus faible que lors des concours précédents, ce qui démontre l'élévation du niveau de la compétition. Les chiffres extrêmes ont été 0,554 unité fourragère par kilo de lait, et 0,787. Il faut d'ailleurs remarquer que les meilleurs indices ne sont pas ceux des petites races, la modicité des besoins d'entretien de ces dernières ne compensant pas la faiblesse relative de leur production.

Le troisième facteur du classement est la fécondité. Il s'agit là aussi

d'un élément qui entre en ligne de compte dans la rentabilité des femelles. La fréquence et la régularité des vêlages interviennent dans cette notion. Le prix de vente des veaux entre dans le chapitre recettes de l'exploitation, et d'autre part la vache convenablement féconde assure la transmission de ses qualités pour l'avenir de la lignée. Une plus forte production laitière pourrait être obtenue au prix d'un allongement des lactations. Mais alors le nombre des veaux est réduit. D'autre part, il est avantageux de ramener l'écart entre les vêlages à un an, afin que ceux-ci se placent toujours à la même époque de l'année, qui peut-être celle où les fourrages sont les plus abondants ou celle où le lait se vend le plus cher. On ne peut ainsi fixer la date des vêlages à volonté qu'avec des vaches qui jouissent d'une excellente fécondité.

Un note de valeur d'élevage tient compte de l'état extérieur de l'animal, que ses fortes lactations ne doivent pas épuiser ; si elles le faisaient, c'est que la production de lait se ferait au détriment de la santé du sujet considéré.

Enfin, dernier facteur de rentabilité, la vache laitière doit toujours fournir une bonne quantité de viande à l'étal du boucher lorsque sa carrière est terminée. Il faut donc estimer et chiffrer sa conformation. Lorsque la vache est bien conformée, lorsque notamment son train arrière est richement musclé, son propriétaire en tirera un meilleur prix du boucher qui l'achètera.

Tous les éléments de l'appréciation étant ainsi fixés, il est attribué à chaque concurrente une note sur 40 pour la production du lait et du beurre, une note sur 40 pour la constitution, qui englobe l'indice de consommation, la fécondité et la valeur d'élevage, et une note sur 20 pour la conformation, le tout donnant un maximum possible de 100 points.

Le palmarès du dernier concours organisé sur ces bases est le suivant :

En tête, viennent 4 normands, Marie II, la championne, avec 83,5 points, Frivole, gagnante du concours de 1953, avec 73 points, Havraise II, avec 72 points, et Kalipette, avec 69,5 points.

Ensuite, on trouve successivement, une pie-rouge de l'Est, une française frisonne pie-noire, deux normandes, une pie-rouge, une normande, une brume des Alpes, une normande, une flamande, une française frisonne, deux normandes, une française frisonne, trois pie-rouge, une parthenaise, une pie-rouge.

Il s'agit là des races de grand format. Il a semblé impossible de faire entrer dans la même catégorie les races de petit format, excellentes laitières elles aussi, mais qui doivent avoir un classement distinct.

Dans ces races de petit format, la championne est une Jersiaise, avec

78 points, la seconde une jersiaise également, et les trois suivantes, des tarentaises. Il convient de remarquer que les bretonnes étaient absentes de cette compétition, ce qui fut regrettable.

Ce concours est extrêmement intéressant car il fait entrer en ligne de compte la productivité et la rentabilité. Il introduit une nouvelle méthode d'appréciation de la vache laitière, qui tient compte, non seulement de ses aptitudes, mais aussi de la façon dont la sélection est orientée par l'éleveur patient et intelligent.

Les livres

CHAMFORT : *Maximes. Pensées. Caractères, Anecdotes*
(Paris, éd. de l'Imprimerie Nationale, 1954, 2 vol.)

On célèbre généralement la mémoire des hommes de génie ou de grand talent par une statue, par un buste, par une plaque apposée sur une maison qu'ils habitaient.

Monument d'un autre ordre, mais hommage commémoratif non moindre l'ouvrage qui vient nous rappeler ce que fut Chamfort, ce témoin à l'œil aigu des mœurs de l'ancien régime finissant, cet observateur souvent amer et désenchanté, mais mordant, spirituel, d'une verve drue et concise, dont le 160^e anniversaire de la mort tombe en ce mois d'avril.

Présentés avec une luxueuse typographie par l'Imprimerie Nationale, deux volumes de ses *Maximes, Pensées, Caractères, Anecdotes*, œuvre qui constitue son vrai titre de gloire, contiennent une biographie, des notes, commentaires, analyses, critiques, par le docteur ès-lettres Pierre Grosclaude, familier du XVIII^e siècle, qui nous donne là une édition savante et définitive.

Ce n'est pas cette œuvre de Chamfort qui lui conquiert une renommée de son vivant, car elle fut publiée seulement après sa mort, mais des pièces de théâtre et des éloges littéraires.

Moitié Arverne, moitié Gascon, il était né en 1740 à Clermont-Ferrand. Un mystère plane encore sur sa naissance et M. Pierre Grosclaude, pour y apporter des lueurs, a examiné de très près ce que l'on sait ou l'on suppose en le confrontant avec ce qu'il a pu découvrir lui-même. Et il conclut que Chamfort déclaré: Sébastien, Roch. Nicolas — sans plus — est vraisemblablement le fils, non d'un chanoine de la Sainte-Chapelle, comme on l'a cru, mais d'un certain Nicolas de Vichi-Chamrond. Pour appuyer cette hypothèse, il y aurait largement du choix de ce pseudonyme : Chamfort, dont la première syllabe reproduit celle du nom de Chamrond. Quant à Thérèse Creuzet, qu'il appelait sa mère et aima dévotement, ce ne serait peut-être qu'une mère adoptive.

Destiné à la prêtrise, il se montra boursier, fort indiscipliné au collège et en sortit avant de finir ses classes.

Il écrit, se mêle à la société, y est bien accueilli, sait y briller. Une comédie le fait connaître. En 1769, l'Académie française couronne son

Eloge de Molière, et l'Académie de Marseille, en 1774 son Eloge de La Fontaine.

Il est lié avec la duchesse de Gramont, la duchesse de Choiseul, Mme Helvetius qui lui fait meubler à Sèvres un petit appartement. Il y termine sa tragédie : *Mustaphan et Zéangir* qui est jouée à Fontainebleau et fait pleurer Marie-Antoinette.

« Les succès produisent les succès, comme l'argent produit l'argent », écrira-t-il d'après son expérience, car le voilà Secrétaire des Commandements chez le prince de Condé, logé au Palais Bourbon et bientôt reçu à l'Académie française. Mais il n'est pas né parasite et quitte le palais pour un second petit appartement à Auteuil, où il goûte le repos et la solitude, mais qu'il devait pourtant abandonner pour le retour entre des murs aristocratiques, chez le marquis de Vaudreuil.

Là, tout fêté qu'il est, il ne perd rien du spectacle des travers, des ridicules, des petites ou sérieuses infamies, des hypocrisies, des injustices, du libertinage d'un monde corrompu, il écoute les bonnes ou scandaleuses histoires et s'indigne des abus d'un monde égoïste et jouisseur.

Il s'est lié d'amitié avec Mirabeau et il n'est pas douteux — des lettres de celui-ci l'attestent — qu'il eut sa part dans certains ouvrages de l'impétueux tribun, par exemple dans le *Discours contre les Académies*.

On allait être en 89.

Chamfort avait quitté l'hôtel Vaudreuil pour un troisième petit appartement sous les arcades du Palais-Royal, au cœur de ce Paris qui allait être tumultueux et, depuis longtemps rebuté par les inégalités sociales, il se lance dans l'action révolutionnaire. Il escompte une transformation des institutions et des mœurs. Il fait partie du Club des Jacobins, tout à fait à gauche. En 91-92, il écrit quelques articles politiques et il rêve Fraternité, République. On croit qu'il inspira à Sisyphe le titre de sa fameuse brochure : « *Qu'est-ce que le Tiers-Etat ? Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? Rien.* » Et qu'il est aussi l'auteur de la déclaration qui serait bien dans la manière laconique et frappante : « Guerre aux Châteaux ! Paix aux Chaumières ! »

Mais il ne suivit pas la Révolution dans ses excès, il s'éleva contre Marat et Robespierre. Devenu suspect, il fut incarcéré, quelques jours seulement.

Cela ne lui servit pas de leçon. Bibliothécaire de la Bibliothèque Nationale, nommé sous Roland, ce qui n'était pas très recommandable après la mort des Girondins, il démissionna un peu par prudence, surtout afin d'être plus libre. Surveillé, il continua de parler sans ménagements, en sorte qu'il fut sommé de suivre un gendarme. Plutôt la mort que la prison dont il avait gardé un affreux souvenir. C'est alors qu'eut lieu

sa décision dramatique, son horrible tentative de suicide. Un coup de pistolet lui fracassa l'os du nez, lui enleva un œil. Il se saisit d'un rasoir, se taillada en vain le cou ; il se frappe au cœur, veut se couper les jarrets. On le retrouve affalé sur une chaise ruisselant de sang, mais respirant encore. On le soigna. Rétabli à peu près, il succomba quelques mois plus tard en 1794, après une opération à la vessie.

Depuis longtemps il ne donnait plus d'écrits littéraires au public. « Le public, a-t-il dit, me paraît avoir le comble du mauvais goût et la rage du dénigrement ».

Il confessa cependant qu'il travaillait à un « ouvrage philosophique ». Ce projet s'intitulait : *Produits de la Civilisation perfectionnée*. Titre plein d'ironie qui englobe ses *Maximes, Pensées, Anecdotes, Caractères*.

Pendant des années, il avait été, selon le mot de son ami Guinguené, éditeur de cette œuvre posthume, « en usage d'écrire chaque jour sur de petits carrés les résultats de ses réflexions ». Il les jetait dans des cartons qu'on trouva bien après sa mort, mais dont certains avaient été vidés.

Ce qu'il en restait suffit à le rapprocher des moralistes illustres qui, en phrases brèves où chaque mot porte, ont laissé sur leur temps et sur la nature humaine des vues plus ou moins pessimistes. L'âpreté de l'accent est moins accusé chez Chamfort que chez un La Rochefoucauld, par exemple. Chamfort s'amuse souvent de ce qui l'indigne. Ses morsures sont sans venin. Il y a même un fond de saine gaieté dans sa malice. Ne le montre-t-il pas lorsqu'il prononce : « La plus perdue de toutes les journées est celle où l'on n'a pas ri ». Ses sarcasmes s'éclairent tout à coup d'un sourire. Ses attitudes de sceptique s'adoucissent pour reconnaître les beaux sentiments. Il dira : « La générosité n'est que la pitié des âmes nobles ». Sous ses airs de sécheresse percent des aveux de sensibilité. Près d'aphorismes assez âpres, il soupire : « Lorsque mon cœur a besoin d'attendrissement, je me rappelle la perte des amis que je n'ai plus, des femmes que la mort m'a ravies ; j'habite leur cercueil, j'envoie mon âme errer autour des leurs. Hélas ! Je possède trois tombeaux ».

Misanthrope, a-t-on dit de lui. Non, il ne hait pas les hommes. Il constate leurs tares, leurs vices, sans grand espoir de les corriger. Il aime et professe l'amitié.

Surtout il obéit à son démon d'écrivain. Il a plaisir à exprimer ce qu'il ressent, à le repenser pour le mieux traduire. Ce qu'il entend, il l'enregistre avec son style serré, vif, caustique, qui va droit au but — style qui n'a pas vieilli, parce qu'il possède cette clarté, cette désinvolture, cette sonorité nette qui sont les vertus de notre langue, et qui animent dextrement la plume de Chamfort, de cet esprit si français.

George LECOMTE
de l'Académie Française

René BRAY : *Molière, homme de Théâtre.*

(Paris, 1954, éd. du Mercure de France, 1 vol.)

On penserait qu'après trois siècles d'enseignement classique, dont l'œuvre de Molière constitue une des bases, après trois siècles de représentations ininterrompues à la Comédie Française ou sur des scènes privées, tout aurait été dit sur l'auteur du *Misanthrope* ; nul aspect de son génie ne serait resté dans l'ombre. Et les universitaires, spécialistes de son étude, se seraient mis d'accord sur l'interprétation officielle de sa vie et de son œuvre.

Ce serait mal compter avec cet esprit d'indépendance, et ce goût de la recherche, qui caractérisent l'Université française. Rien de moins conformistes en vérité qu'un professeur, de moins sectaire ou pédant. Nulle question n'est définitivement résolue, nul problème n'est jamais clos. Et Molière, tout le premier, près de trois siècles après sa mort, bénéficie d'un tel effort de renouvellement.

Un des meilleurs spécialistes actuels de la littérature classique, M. René Bray, professeur de l'enseignement supérieur, vient de publier un livre dont il dit lui-même que c'est un ouvrage de combat. Il y pourfend des conceptions trop intellectuelles ou trop littéraires de l'œuvre du grand comique. Molière, pour lui, n'est avant tout ni un moraliste, ni un psychologue. Sa vie privée a peu influé sur son œuvre. Ce qui importe, c'est sa vie professionnelle. Molière est un homme de théâtre, directeur de troupe, acteur, qui compose ses pièces pour répondre aux nécessités de son métier. Frisant presque le paradoxe, M. Bray écrit cette phrase dont le ton un peu absolu doit satisfaire son impétuosité : « Pour comprendre comment le *Misanthrope* a été composé, il importe moins de savoir si son auteur était taciturne ou atrabilaire, que de connaître le nombre et la qualité des actrices dont il disposait ». Une telle affirmation, certes, surprend tout d'abord : mais M. Bray donne des preuves, qui montrent bien qu'elle contient une bonne part de vérité. Il remarque combien le nombre de rôles féminins dans les comédies de Molière correspond au nombre d'actrices que compte sa troupe, au moment de leur représentation. En 1659, si les *Précieuses Ridicules* comportent deux beaux rôles de femme, c'est que Molière a deux actrices à satisfaire. Si en 1660 *Sganarelle* en a trois, c'est qu'entre temps le personnel féminin s'est accru d'une unité. *Les Femmes Savantes* en comptent quatre, lorsqu'une nouvelle venue, Mlle Beauval accroît l'effectif. Après la mort de Madeleine Béjart, *Le Malade Imaginaire* n'a plus que trois rôles féminins.

Sans vouloir expliquer tout dans la naissance des chefs-d'œuvre par de telles considérations professionnelles, il faut reconnaître qu'elles en renouvellent l'éclairage et en donnent un commentaire singulièrement suggestif.

Le livre de M. René Bray apparaît comme un extraordinaire document humain sur une période révolue, et sur un des plus grands auteurs qu'ait connus le théâtre universel. On voit Molière en action comme comédien, réussissant à surmonter certains de ses défauts physiques et même en tirant partie : « La nature », écrit une actrice de sa troupe « qui lui avait été si favorable du côté des talents de l'esprit lui avait refusé ces dons extérieurs si nécessaires au théâtre... Une voix sourde, des inflexions dures, une volubilité de langage... Il ne se corrigea de cette volubilité, si contraire à la belle articulation, que par des efforts continuels qui lui causèrent un hoquet qu'il a conservé jusqu'à sa mort et dont il savait tirer parti en certaines occasions ».

On le voit metteur en scène, réglant les répétitions : « Chaque acteur sait combien il doit faire de pas, et toutes ses œillades sont comptées... Ce n'est pas sans raison que Molière disait qu'il ferait jouer jusqu'à des fagots... ».

Avant le début du spectacle, il adresse au public une annonce, on disait alors la « harangue », pour solliciter sa bienveillance ou pour introduire la pièce. En 1661, jouant devant la Cour, il parut sur scène en habit de ville et « s'adressant au Roi, avec le visage d'un homme surpris, fit des excuses en désordre sur ce qu'il se trouvait là seul et manquait de temps et d'acteurs pour donner à Sa Majesté le divertissement qu'Elle semblait attendre ». Ce n'était que feinte, on le comprend.

Il s'occupe aussi des mille problèmes que pose la direction d'un théâtre. Ses rapports avec les auteurs ne sont pas toujours faciles : Molière souffrit lorsque Racine, dont il avait pressenti le génie et monté les deux premières pièces, porta les autres à une troupe concurrente.

Dans le choix des costumes, il apporta un souci de vraisemblance peu fréquent à son époque. On raconte qu'Armande Béjart, désignée pour le rôle d'Elmire, voulait par coquetterie, s'habiller fastueusement. Molière eut de la peine à la persuader qu'une femme sortant de maladie ne se livre pas à cette fantaisie vestimentaire. On raconte même que, poussant le réalisme fort loin, Molière se procure pour vêtir Trissotin, des *Femmes Savantes*, un costume porté par l'Abbé Cotin, lui-même, qui avait servi de modèle.

Il s'occupa aussi de fixer les droits d'auteur, tantôt selon une rémunération forfaitaire, tantôt par un système de parts qui permettrait d'être associé aux recettes.

Molière connaît à merveille ses publics, et en a le souci constant. Il y a celui des galeries, qui comprend la Cour, les gentilshommes, leurs commensaux et les dames — et celui du parterre, où s'installent les bourgeois, les commerçants, les étudiants, les pages et les laquais. L'important est ce dernier : car si la Cour peut aider au lancement d'un spectacle pendant quelques représentations, c'est le public populaire

qui en assure le succès. La seule partie du public qu'il dédaigne, ce sont les pédants, assis sur un banc spécial, qui est celui des auteurs ou des comédiens concurrents. Molière critique leur attitude : « Laissons-nous aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles, et ne cherchons point de raisonnement pour nous empêcher d'avoir du plaisir ».

Ainsi Molière, lui-même, confirme la thèse de M. Bray : Ce n'est pas un intellectuel, un raisonneur, mais un homme de théâtre, qui cherche à satisfaire les spectateurs. Entreprise fort difficile, qui obséda ses dernières années, et à laquelle il succomba, victime du surmenage qu'entraîne un des métiers les plus passionnants, mais les plus difficiles qui soient.

Robert ARON

Maurice PERNETTE : *Sur la Verte Jachère* (Poèmes)

(Paris, 1954, éd. « Plaisir du Bibliophile », 1 plaquette, 55 p.
ill. de bois de l'auteur)

Des recherches typographiques destinées à suggérer — avec autre chose que des mots — des rythmes et des mouvements atteignent parfois à une indiscutable réussite.

« ...et le ruisseau
frissonne sous le soleil qui danse
qui danse
sous le ciel bleu... »

Des bois de l'auteur complètent une présentation recherchée. Quelques « maximes » licencieuses à la fin déçoivent un peu par leur audace bien timide au fond et qui n'est pas toujours allégée par la « grâce » indispensable en cette matière.

Interim

Pierre VASSEUR-DECROIX : *La Chevelure de Bérénice*.

(Paris, 1954, éd. de « La Presse à Bras de Montevio » 1 plaquette, 22 p.)

Une très jolie présentation typographique ajoute au plaisir de lire cette brochure dont l'auteur est déjà connu des lecteurs de « Conjonction ». Ici, les procédés sont beaucoup plus classiques, la langue volontairement mesurée et, cependant, ces quelques poèmes sont vivants d'une émotion dont l'authenticité sourd à travers les mots : « La hache a dénudé le hêtre rouge au cœur. L'automne tourne le dos sur sa couche. Un avant-sommeil dans l'odeur des brumes se saisit des plaines ».

Interim

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

LE MARQUIS HENRI DE LA ROCHEJACQUELEIN ET LE BACONNOIS

pour Fritz Paillère

par *Rulx Léon*

Il existe entre la Petite-Rivière de Nippes et l'Anse-à-Veau une vaste habitation que les gens des environs appellent Baconnoir et à laquelle Semexant Rouzier donne aussi le nom de Baconnais. Cette habitation qui s'écrit correctement Baconnois a été morcelée comme la plupart des grands domaines coloniaux. Elle s'étendait primitivement sur une demi-lieue de large et trois quarts de lieue de long, depuis la mer jusqu'à la chaîne de mornes qui la borne au sud. En 1726, un grand oncle maternel de Madame Henri de la Rochequelein, Gaspard-Charles de Goussé, chevalier de la Rochalar, gouverneur des Iles-Sous-le-Vent, l'avait acquise de moitié avec Jacques-Pierre Tesson de Saint-Rubin. En 1786, le marquis, devenu par sa femme propriétaire de la moitié du Baconnois, en avait racheté les deuxièmes à M. Collieux de Longpré, conseiller au conseil supérieur de Port-au-Prince et avait pris le dernier sixième à bail pour avoir la jouissance complète de la propriété.

J'aurais tout ignoré de cet ancien propriétaire du Baconnois sans la visite au Consulat de New-York, un jour de juin de l'année 1941 de Mademoiselle Antoinette de Tinguy qui venait prendre plaisir à évoquer devant le représentant d'Haïti que j'étais alors les souvenirs de cet arrière-parent et de son bien rural de Saint-Domingue.

J'appris d'elle que Henri-Louis-Auguste du Vergier, marquis de la Rochejacquelein, né le 21 juillet 1749 à Saint-Aubin de Baubigné (Deux Sèvres), en suivant les traditions de sa famille, était entré très jeune dans la carrière des armes. Sous-lieutenant en 1768, capitaine en 1771, il était devenu en 1772 colonel du régiment de Berry-Cavalerie et guidon des Gendarmes de la Garde. En 1784, il était colonel du Royal-Pologne et en 1788 maréchal de camp. Il avait eu la Croix de Saint-Louis en 1783.

Il avait épousé le 16 octobre 1769 sa cousine germaine Constance-Lucie-Bonne de Caumont d'Ade de Mitteau, âgée de vingt ans, fille d'Alexandre-Louis, marquis de Caumont d'Ade, chef d'escadre des armées navales et d'Angélique de Goussé de la Roche-Allard.

Ces renseignements que Mademoiselle de Tinguy me donna par écrit piquèrent ma curiosité et je décidai de les utiliser si je trouvais dans la suite de plus amples informations sur le marquis de la Rochejacquelein et le Baconnois. Or, treize ans plus tard, par le plus fortuit des hasards, me tomba entre les mains un numéro de la REVUE HISTORIQUE DES ANTILLES où Charles de Beaucorps, archiviste-paléographe, issu lui aussi des La Rochejacquelein, a réalisé à l'aide des papiers de famille l'histoire de leurs péripéties aux Antilles.

On pourrait peut-être se passer de citer les noms des enfants du marquis (Constance, Anne, Louis, Louise, Auguste, Lucie), si l'aîné des fils Henri, né à la Durbelière, paroisse de Saint-Aubin, en 1772, après avoir servi comme sous-lieutenant au Royal-Pologne et dans la Garde Constitutionnelle du Roi n'avait laissé Paris après la journée du 10 août pour devenir le héros de la guerre de Vendée.

Toute la famille était animée des plus purs sentiments royalistes. Sa sœur Anne, jeune fille de 17 ans, avait écrit le 26 août 1791 au rédacteur de LA GAZETTE DE PARIS pour s'offrir en otage en vue d'obtenir la mise en liberté de Louis XVI. Une autre sœur, Constance, mariée en 1790 au chevalier Jacques de Guerry, chef de bataillon aux gardes de Monsieur, avait suivi son mari à l'étranger et s'était installée en Westphalie.

Le chef de la famille, le marquis lui-même, avait fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, puis s'était rendu à Londres avec l'intention de se rendre à Saint-Domingue où il possédait le Baconnois qu'il comptait exploiter. Il s'embarqua en effet à Falmouth le 14 décembre 1792 à destination de la Jamaïque où il arriva le 18 février 1793.

Les émigrés français de Londres ne se tenaient pas tranquilles et l'on croit même que dès le mois de février 1791 ils avaient proposé au gouvernement anglais de prendre possession de Saint-Domingue. La déclaration de guerre entre la France et la Grande Bretagne, le 1er février 1793 allait permettre au cabinet britannique de donner suite à cette proposition. Un habitant de la Grande Anse, Venault de Charmilly, se rendait à la Jamaïque, muni de pleins pouvoirs et signa le 3 septembre 1793 avec Adam Williamson, gouverneur de l'île, une convention en treize articles dont le but était de délivrer la Colonie de la tyrannie des Commissaires et de la conserver, jusqu'à la paix générale, dans l'état où l'avaient mise ses anciennes institutions.

Le marquis et sa femme n'attendirent pas l'intervention anglaise pour s'embarquer de Kingston pour Saint-Domingue sur une petite barque incapable de prendre plus de deux passagers. Leur fils Louis, parti deux jours plus tôt, put passer une journée entière au Baconnois ; eux-mêmes dont on surveillait sans doute la prochaine arrivée furent arrêtés à l'Anse-à-Veau pour carence de passeport. Ils n'avaient qu'à

retourner d'où ils étaient venus, sans avoir vu le Baconnois distant de deux lieues seulement de la ville, et de plus complètement privés d'argent. Ils n'emportaient avec eux qu'une satisfaction platonique, celle d'avoir vu beaucoup de nègres de l'habitation aller au-devant d'eux et le commandeur les accompagner jusqu'au bateau.

Les Rochejacquelein ne perdirent pas l'espoir d'entrer dans la terre promise. Ils avisèrent le premier convoi anglais qui faisait voile pour Jérémie afin de soutenir la résistance de la ville, vers la mi-septembre 1793. Ils furent bien accueillis par la veuve d'un riche colon, madame de Spechbach qui vivait à sept lieues de Jérémie, près des Abricots sur son habitation dont le nom, à peine déformé, existe encore. Là ils apprenaient par les gazettes anglaises les fâcheuses nouvelles de France, anxieux de savoir ce qu'était devenu leur fils Henri sous le marquis de Lescure, son parent.

Vers la fin de ce mois de septembre 1793, les Anglais, sous le commodore Ford occupèrent le Môle. Les La Rochejacquelein s'y rendirent en avril suivant, bientôt rejoints par leur fils Louis qu'ils avaient laissé à la Jamaïque. Il s'y était si bien développé et y avait si bien appris l'anglais qu'il prit un engagement comme enseigne dans le 20ème régiment d'infanterie britannique et participa ainsi à la prise de Port-au-Prince le 4 juin 1794. Sa mère alla l'y rejoindre et reçut dans cette ville la cordiale hospitalité de négociants anglais tandis que le marquis, à bout de ressources, se rendait à la Jamaïque pour demander quelque argent au gouverneur. Il fut alors chargé, en novembre 1794, et aux appointements de 12.000 livres, argent de France, de recruter un nouveau corps, la légion royale britannique du Sud. Louis fut choisi comme capitaine, mais le recrutement fut difficile car en septembre 1795 le corps ne comptait pas plus de trente et un hommes. A la faveur de ce choix, la marquise pour qui la vie promettait d'être moins difficile, s'était rendue à la Jamaïque. Hélas ! cette année-là même, celui dont la renommée devait illustrer le nom de La Rochejacquelein, était tué à la tête de l'armée vendéenne, à la bataille de Nouillé.

En août 1795, retour du couple à Jérémie où il est de nouveau l'hôte de cette même Madame Spechbach qui vraiment mérite sa réputation de bienfaitrice des colons malheureux.

Voyage des La Rochejacquelein à Port-au-Prince. Le général Williamson lui confie le commandement d'un corps de nègres à recruter au quartier de Jérémie. Il s'y rend, mais se trouve en butte à des difficultés suscitées par l'autorité locale. Il est investi, au grade de colonel au service de l'Angleterre, du commandement du Camp des Rivaux, situé à quinze lieues de Jérémie, dans les mornes qui dominant Pestel. Il se fait très vite aimer des officiers, des soldats et des milliers de chasseurs nègres qui forment son régiment.

Madame de La Rochejacquelein décrit comme suit à sa sœur, Mme de Semevant la vie qu'elle y mène : « C'est un lieu bien désagréable ; c'est une cour pas beaucoup plus grande que celle de la Chardière, entourée de très vilains bâtiments dans lesquels on loge 500 nègres. J'occupe un petit coin touchant aux casernes où j'ai une chambre et un petit cabinet pour nous trois quand mon fils est avec nous. J'ai deux fenêtres qui donnent sur la campagne, mais je ne vois que des mornes très élevés couverts de bois. Par dessus un des murs du fort j'aperçois un peu la mer, mais trop loin pour voir les bâtiments passer. Je suis obligée de rester là presque tout le jour, car la promenade est très désagréable ; il faut toujours monter et descendre dans des pierres pointues et coupantes comme des couteaux. Je n'avais pas idée d'un pays comme celui-là, il est affreux... ».

Le colonel eut un différent avec le général Simcoë qui avait remplacé Williamson et en août 1797 il fut réformé. Il passa avec sa femme trois mois chez un français près de Jérémie. « La maison, écrit-elle, est vilaine, parce qu'elle n'est pas planchée ni carrelée, et que la terre est très rouge, ce qui la rend malpropre ; mais elle est dans la plus belle situation que l'on puisse imaginer. Il n'y fait jamais chaud, parce qu'elle est sur un morne très élevé, et assez loin de la mer, mais pas assez pour ne pas en avoir la vue. Nous voyons les bâtiments qui viennent de la Jamaïque pour aller dans toute la colonie et même ceux qui partent pour l'Europe, car j'ai vu passer le dernier convoi. Le côté de la terre est superbe ; aussi les mornes sont très habités et très cultivés, ce qui fait des points de vue dont on ne peut se faire d'idée ».

Les La Rochejacquelein prirent alors le parti de louer une petite ferme à deux lieues de la ville où ils vendaient fort cher leur lait et leurs œufs. Nous sommes très mal logés, confie-t-elle. Nous n'avons qu'une chambre et un misérable cabinet, et couverts avec une espèce d'herbe qui ressemble à de la paille, et qui est si mal arrangée qu'il pleut partout. Nous faisons notre cuisine dans la chambre, mais nous avons presque le plus beau climat de la colonie. Il ne fait jamais trop chaud ni trop froid... ».

Ces malheureux n'avaient pas, hélas fini de boire leur calice. Les Anglais, considérant qu'ils perdaient inutilement à Saint-Domingue beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent commencèrent l'évacuation des places qu'ils avaient occupées, Mirebalais et Grand Bois, Saint-Marc, Arcahaye et Port-au-Prince. En juin 1798, ils formèrent le projet de se réfugier à Philadelphie ; les circonstances adverses empêchèrent sa réalisation. Le marquis se rendit donc à Kingston, en quête de ressources pour faire vivre les siens, tandis que sa femme se rendait bravement au Baconnois, dans le but de tirer quelque profit de l'habitation. Elle y mourut peu après, le 4 décembre 1798. Mise au courant de cette nouvelle, la municipalité de l'Anse-à-Veau envoya ses agents au Bacon-

nois pour dresser procès-verbal du décès et faire inhumer la défunte au cimetière de la ville où les restes du héros de la Vendée gisent encore.

Le marquis, quand il eut connaissance de la mort de sa femme — et ce fut six mois plus tard, malgré la proximité de la Jamaïque — partit pour Jérémie le 9 septembre 1799, dans l'espoir d'entrer quand même en possession de son bien. Il était trop tard, car la proclamation de Toussaint Louverture, à la date du 8 mai 1798, dépossédait de leurs biens tous ceux qui avaient servi dans les troupes anglaises. Force lui fut donc de retourner de nouveau à la Jamaïque. Il s'y maria peu après avec une créole, veuve du sieur Espent, qui y possédait des biens. Il ne semble pas que le ménage dura longtemps. En effet, deux des filles du marquis, Anne et Louise, s'étaient depuis décembre 1799 rendues d'Angleterre à la Jamaïque pour tenir compagnie à leur père et vivaient honorablement du produit d'une pension de famille qu'elles tenaient et de chapeaux pour dames qu'elles fabriquaient. Le Baconnois continuait de hanter l'esprit de M. de la Rochejacquelein. Il partit donc pour Saint-Domingue au mois de juin 1801. C'était pour apprendre, en arrivant, que l'habitation, déjà mise sous séquestre, avait été louée à un nommé Le Mercier, moyennant une redevance annuelle de dix millions de sucre.

Vivement désappointé, il se rembarqua pour Kingston sur un vaisseau anglais, le DILIGENT. Ce bateau fut pris à l'abordage par une des barges de Rigaud. M. de La Rochejacquelein se défendit héroïquement : un biscaien lui emporta un bras, un coup de sabre lui fendit la tête et il fut débarqué à Santiago de Cuba, exangue, mais encore en vie. Des soins assidus et prolongés lui permirent de recouvrer la santé. Il aurait pu alors aller à la Jamaïque rejoindre ses filles, mais l'appel du Baconnois était plus fort, le Baconnois que le fermier avait relevé de ses ruines, planté de cannes et élargi l'atelier. Le marquis fit donc voile pour le Port-Républicain, puis de là se transporta à l'Anse-à-Veau où il arriva en novembre 1801. Il persuada Le Mercier de lui céder son contrat pour la somme de deux mille gourdes dont la moitié payable à la cession du bail et l'autre moitié au bout d'un an. Ce marché pouvait se faire, car la nouvelle constitution n'exigeait plus, pour faire lever le séquestre, des certificats de résidence, mais seulement les titres de propriété. Ses deux filles avancèrent l'argent.

Une fois rentré dans son bien, après tant de péripéties, le marquis convia ses filles à venir partager son bonheur. Il écrivit à Anne, le 10 mars 1802 : « Tous les jours que vous passez absents sont irréparables. Il n'existe aucun danger. Tâchez de vous embarquer sur un bon bâtiment et avec gens de connaissances. L'habitation roule et fait de forts beaux sucres. J'ai commencé à rouler il y a eu lundi 8 jours. Vous ne manquerez de rien ici et vous serez dispensées d'éduquer les enfants des autres. Tout doit vous déterminer. Le Baconnois est un paradis terres-

tre : beau chemin, toutes sortes de légumes en pile, du sucre, du coton, du bois de campêche, du rhum ; pour faire de l'argent tous les jours, une prairie couverte de bœufs et de vaches superbes, de chevaux de la plus grande bonté, des chèvres, des moutons, des dindes, des canards sauvages et privés, comme à la Durbelière ; des poules qui vous donnent des œufs plus qu'on ne peut en consommer, des écrevisses, des tortues et du cresson dans la rivière qu'abreuve un étang qu'improprement on appelle une mare... ».

Cette lettre était un affectueux mensonge pour décider ses filles à se rendre au Baconnois. La triste vérité, il l'écrivait quelques semaines plus tard : « Je suis dans un état de dépérissement et de maigreur qui vous effraiera. Depuis près de trois mois, j'ai deux accès de fièvre par vingt-quatre heures. Je suis cependant un peu mieux, mais l'estomac est si rétréci qu'à peine puis-je prendre aucune nourriture... Pensez que c'est un miracle si je vous revois. »

Anne et Louise arrivèrent à l'Anse-à-Veau le 30 juillet et Henri-Louis-Auguste du Vergier, marquis de La Rochejacquelein rendit le dernier soupir le 6 septembre 1802.

Anne et Louise, désemparées, laissèrent le Baconnois pour prendre gîte chez Madame Sennebie dont l'habitation était proche. Elles obtinrent main levée du séquestre qui pesait toujours sur leur bien, firent reconnaître leurs droits et chargèrent un nommé Delbreuil, habitant du quartier de Nippes, d'administrer l'habitation et de surveiller le régisseur Rimbart.

Malheureusement pour elles, quatre mois plus tard, le 20 janvier 1803, le Baconnois était tombé aux mains des révolutionnaires, les futurs haïtiens. A la nouvelle de la perte de leur habitation, les filles du marquis partirent de Port-au-Prince pour la France, munies d'un passeport du général Rochambeau et débarquèrent à Nantes le 15 avril.

Ces demoiselles de La Rochejacquelein avaient emmené avec elles un jeune nègre qui leur était resté très attaché et qui a continué à les servir jusqu'à sa mort en 1818, mais elles avaient laissé au cimetière de l'Anse-à-Veau les restes de leurs chers parents.

REFERENCES

- A. Cabon.—Histoire d'Haïti, tome III.
Revue historique des Antilles, année 1931.

CUEILLETTE DE CAFE

à Emmanuel C. PAUL

par Franck Claude

— I —

Il avait beaucoup plu durant les mois de mai, juin, juillet. Pas de forts vents. Les caféiers de « tantine »⁽¹⁾ Catherine étaient tout rouges et ressemblaient à des champs de cerisiers. L'heure de la cueillette avait sonné. Il ne fallait pas perdre du temps. Catherine alla inviter ses voisins à venir lui donner un coup de mains en cette occasion. Elle les avait conviés pour un jeudi.

« Tantine » Catherine était une vieille dame respectable, respectée de toute la région de « Fond Jean-Noël »⁽²⁾. Elle marchait vite, se fardait avec du papier rouge et avait un faible particulier pour son foulard blanc et son caraco « siam » (tissu de coton).

Ce jeudi-là, elle s'était réveillée plus tôt qu'à l'ordinaire. Son premier soin fut de préparer un grand ferblanc de café qu'elle sucra avec du bon sirop de canne, produit de la « guildive »⁽³⁾ de l'endroit. Aidée de sa filleule Ti nana, tantine avait préparé, la veille, un fort lot de cassaves⁽⁴⁾. Le cochon qui était destiné à régaler les convives respirait l'air frais de la campagne à l'ombre d'un « caïmitier » (arbre fruitier des pays tropicaux).

L'animal était tellement gras qu'il se tenait difficilement debout. Couché dans une mare, il se sentait heureux.

La vieille qui avait du café, de la cassave et de la viande eut la prévoyance de se procurer quinze bouteilles de « trempé »⁽⁵⁾ qu'elle cacha derrière son lit. Tout était prêt quand les invités arrivèrent. Elle leur dit : « Mes enfants, avant de commencer à travailler, vous allez prendre « gnou souteni-cœur » (petit repas) et après « ma bannou bouè (je vous donnerai à boire).

Tous crièrent : « bouèsson avant, mangé après » (qu'on nous donne à boire avant et à manger après).

(1) *Tantine* : dans nos mornes, on appelle tantine les vieilles femmes qui n'ont point de mari.

(2) *Fond Jean-Noël* : section rurale de Marigot, bourg d'Haïti.

(3) *Guildive* : petite installation rurale où l'on fabrique le sirop de canne, le tafia, etc.

(4) *Cassaves* : sortes de biscuits secs, larges, faits avec de la farine de manioc.

(5) *Trempé* : du tafia ou du clairin dans lequel on met certaines feuilles du pays.

Quand ils eurent bu, mangé, Catherine leur demanda la parole :

— « Mes enfants, ne gaspillez pas mes graines de café. Elles sont aussi précieuses que l'or. Dirigez-vous immédiatement vers les caféiers. Bonne chance !... A midi !... »

Tous, « macoute » (sac en paille de latanier) au dos, accoururent au champ. Dans l'équipe se trouvaient quelques « sambas » (chansonniers de nos mornes). Ils raillaient leurs camarades trop assidus à la tâche dont les oreilles, la bouche ou bien les paupières avaient été piquées par des guêpes. Ils improvisaient des chants qui cadraient avec les besoins du moment. Voyaient-ils une couleuvre, ils chantaient : « attention messiés papa Damballa cé couleuv' » (attention messieurs, papa damballa⁽⁶⁾ est une couleuvre).

Apercevaient-ils des rats, ils disaient : « Toute moune pralé chanter ensemble : rates-bois pi raides passé rates-cailles » (que tout le monde chante ensemble : les rats des bois sont plus destructeurs que ceux qui vivent dans les maisons).

Quant à nos cueilleurs de café, ils travaillèrent sans répit. La sueur leur coulait au visage car ils n'ignoraient pas, quand « tantine » avait dit : « à midi », ce que cela signifiait... Aussi, avaient-ils achevé leur besogne dès onze heures.

« Tantine » Catherine les fit chercher et leur servit « pois et maïs moulu collés »⁽⁷⁾ « malangas »⁽⁸⁾ jaunes. Le tout était bien arrangé sur des feuilles de bananiers, étendues sur le gazon vert.

Tout le monde s'assit par terre et la dame au foulard blanc leur parla ainsi :

« Mes amis, remettez moi vos « macoutes » afin que je voie ceux qui ont le mieux travaillé. Et, s'adressant aux « sambas » :

« Qu'avez-vous fait ? Vous avez chanté comme des cigales et à présent vous n'avez pas honte de venir manger ? »

— « Nou fait ampil pacéqué Fond Jean-Noël, cé chanté qui fait toute bagaille » (nous avons fait, beaucoup fait, parce que à Fond Jean-Noël, c'est le chant qui fait tout).

— Mes compliments, messieurs les sambas.

Le cochon était bien préparé. Malheureusement, chacun voulut avoir un pied ou une oreille de la bête et à ce sujet, il y eut beaucoup de discussions et la vieille se vit obligée d'avoir recours à un tirage au sort.

Tout le monde sortit content, joyeux d'avoir passé une si agréable journée dans une atmosphère toute empreinte de cordialité.

(6) *Damballa* : dieu de la mythologie haïtienne symbolisé par la couleuvre.

(7) Pois et maïs moulu cuits ensemble.

(8) *Malanga* : genre de patate douce, non sucrée (NDLR).

LIVRES ET REVUES (*)

PROJECTION, *Revue de l'Institut Haïtiano-Américain.*

Numéro spécial, juillet 1954.

(Port-au-Prince, imp. « Les Presses Libres », 1 broch., 80 p. env.)

Cette brochure excellemment présentée donne le texte de quatre conférences prononcées à l'Institut haïtiano-américain à la fin de l'année 1953. M. Dantès Bellegarde y brosse de façon vivante ce que l'on pourrait appeler la « geste » de Toussaint Louverture. Dans le style incisif qui lui est habituel, nourri de sa vaste érudition, M. Max Bissainthe souligne les problèmes que soulève l'Histoire d'Haïti et fait un bilan rapide des sources d'information dans ce domaine qui se trouvent à l'Étranger. Sous le titre « Art, Littérature et Culture » le Dr. Price-Mars retrace à grands traits l'histoire de la Littérature locale et aborde le problème du bilinguisme créole-français. M. Clovis Kernizan, enfin, en quelques pages bourrées de dates et de faits esquisse un historique des relations haïtiano-américaines. Au total, un très intéressant numéro, tant par ses études objectives que par ses prises de position polémiques et dont « Conjonction » est heureuse de complimenter les auteurs et le responsable, M. Ralph Brown, le directeur de l'Institut haïtiano-américain.

R. D.

Pierre LAVIGNE : *Les Problèmes d'Éducation face aux Conditions Économiques et Sociales des Départements Français de la Caraïbe*

(Extrait des « Annales de la Faculté de Droit » de l'Université de Bordeaux, série juridique, No 1, 1954. 1 broch., 15 p.)

Les controverses nées en France autour de la question de la réforme de l'enseignement ont permis de dégager avec netteté les deux nécessités primordiales auxquelles une éducation rationnelle doit avant tout répondre : d'abord, assurer à tous les citoyens une base d'éducation égale,

* Les auteurs sont priés d'adresser directement à l'Institut français les ouvrages dont ils désirent faire rendre compte dans cette rubrique.

aussi poussée que possible, façon la plus efficace de les faire tous partir de l'école primaire ou du lycée avec des chances égales. Ensuite, et c'est ce second aspect du problème qui constitue une préoccupation nouvelle dans l'esprit des dirigeants de l'Enseignement en France, juxtaposer à cet enseignement général et uniforme une éducation « régionaliste », destinée à assurer une meilleure intégration de l'individu dans son milieu particulier. Après avoir rappelé ces principes de base, M. Lavigne analyse en quelques pages, de la manière concise et méthodique qui est la sienne tout au long de cet article, les facteurs de résistance à la pénétration de l'éducation qui sont particuliers au milieu des départements français de la Caraïbe. Il en voit de naturels : structure de l'habitat, dispersé dans la campagne au lieu d'être groupé en villages qui faciliteraient la tâche des éducateurs et celle des élèves ; trop forte densité démographique obligeant les ménages surchargés d'enfants à faire travailler ceux-ci le plus vite possible afin de soulager leur budget domestique. M. Lavigne discerne ensuite des facteurs de résistance d'ordre social avant tout : réaction de défense des cadres économiques archaïques contre les dangers de prolétarianisation d'une fraction numériquement importante de la population ; ensuite au sein même des classes, candidates à la promotion sociale, une conception manquant de réalisme — dédaignant par exemple l'enseignement technique riche de nombreux débouchés au profit du classique — et visant à les éloigner du milieu local.

Ne se contentant pas de stigmatiser un mal mais désireux de faire bénéficier de son expérience et de l'enseignement des Caraïbes ceux qui ont la charge de construire les bases nouvelles de nos écoles et de nos lycées, l'auteur expose ensuite, dans le même style concis, sa conception du rôle de l'enseignement, facteur nous dit-il de développement économique et sociale par un double mécanisme complémentaire, d'une part en créant chez les populations une volonté de progrès et, corrélativement, en leur donnant les moyens de participer par eux-mêmes et de façon concrète à la réalisation de ce progrès — non seulement économique et social comme le veut l'auteur — mais, nous semble-t-il, sous toutes ses formes.

« Les problèmes d'éducation, conclut M. Lavigne après un bilan, somme toute encourageant des résultats déjà obtenus, sont importants et délicats parce qu'ils engagent l'avenir et impliquent l'action sur les esprits ». On ne saurait mieux dire.

R. D.

CHRONIQUE

A l'Ambassade de France

Comme chaque année, le 14 juillet réunissait au manoir des Lauriers, autour de S. E. M. l'Ambassadeur de France, une assistance nombreuse parmi laquelle on remarquait, outre les français résidant en Haïti, des membres du corps diplomatique, des personnalités politiques, universitaires et religieuses. S. E. M. le Président de la République s'était fait personnellement représenter.

A l'Institut Français

Après avoir participé aux examens dans les différents établissements d'Enseignement Supérieur de la capitale, les membres de la Mission universitaire française ont pris leur congé.

Le Directeur de l'Institut français et Madame Simon Lando ainsi que MM. Jacques Butterlin, Jacques Troué, et Adrien Martin sont partis pour la France. Ils regagneront Port-au-Prince pour le début de la prochaine année scolaire.

Séjour de M. Pierre Deffontaines

M. Pierre Deffontaines, le Directeur de l'Institut français de Barcelone, dont les travaux de géographie humaine jouissent d'une grande notoriété, s'est arrêté à Port-au-Prince du 13 au 19 août après avoir présidé le jury du baccalauréat à la Martinique et à la Guadeloupe. Au cours de ce trop bref séjour, où il a été l'hôte de M. l'Ambassadeur de France, il a pu néanmoins prendre contact avec les membres de la Mission universitaire française demeurés en Haïti ainsi qu'avec de nombreux éducateurs laïcs et religieux, tant haïtiens que français.

Concert de Mademoiselle Claude Germain

Le 2 juillet dernier, dans l'Auditorium de l'Institut Français — plein de la foule des grands jours — Mademoiselle Claude Germain, accompagnée au piano par le pianiste nord-américain Julius Levine, a donné un concert dédié à la musique française. Mademoiselle Germain et son accompagnateur ont remporté un très brillant succès dont la presse locale toute entière s'est faite l'écho.

Le Tourisme est l'Art de bien Voyager

Faire bien Voyager est l'Art de

 *Agence Citadelle*
VOYAGES 

52, Rue Roux, Port-au-Prince, Phone 2294

Directeur : PIERRE CHAUVET

TICKETS AVION ET BATEAUX TOUTES DESTINATIONS

AU TARIF OFFICIEL



**L'ILE DU SOLEIL
QUI JOINT
AU CHARME DU VIEUX MONDE
TOUT LE PITTORESQUE
INCOMPARABLE DES TROPIQUES**

*Des vacances agréables,
Une cure de repos près de la mer
ou à la montagne,
Des excursions toujours intéressantes :*

HAÏTI

*La république de langue
française du Nouveau
Monde*

Pour tous renseignements :

**-Office National du Tourisme
Port-au-Prince, Haïti**

**Haïti Tourist Information Bureau
30 Rockefeller Plaza, New York 20, N. Y.**

BANQUE

NATIONALE

DE LA

REPUBLIQUE
D'

HAITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voute blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDÉPENDANCE

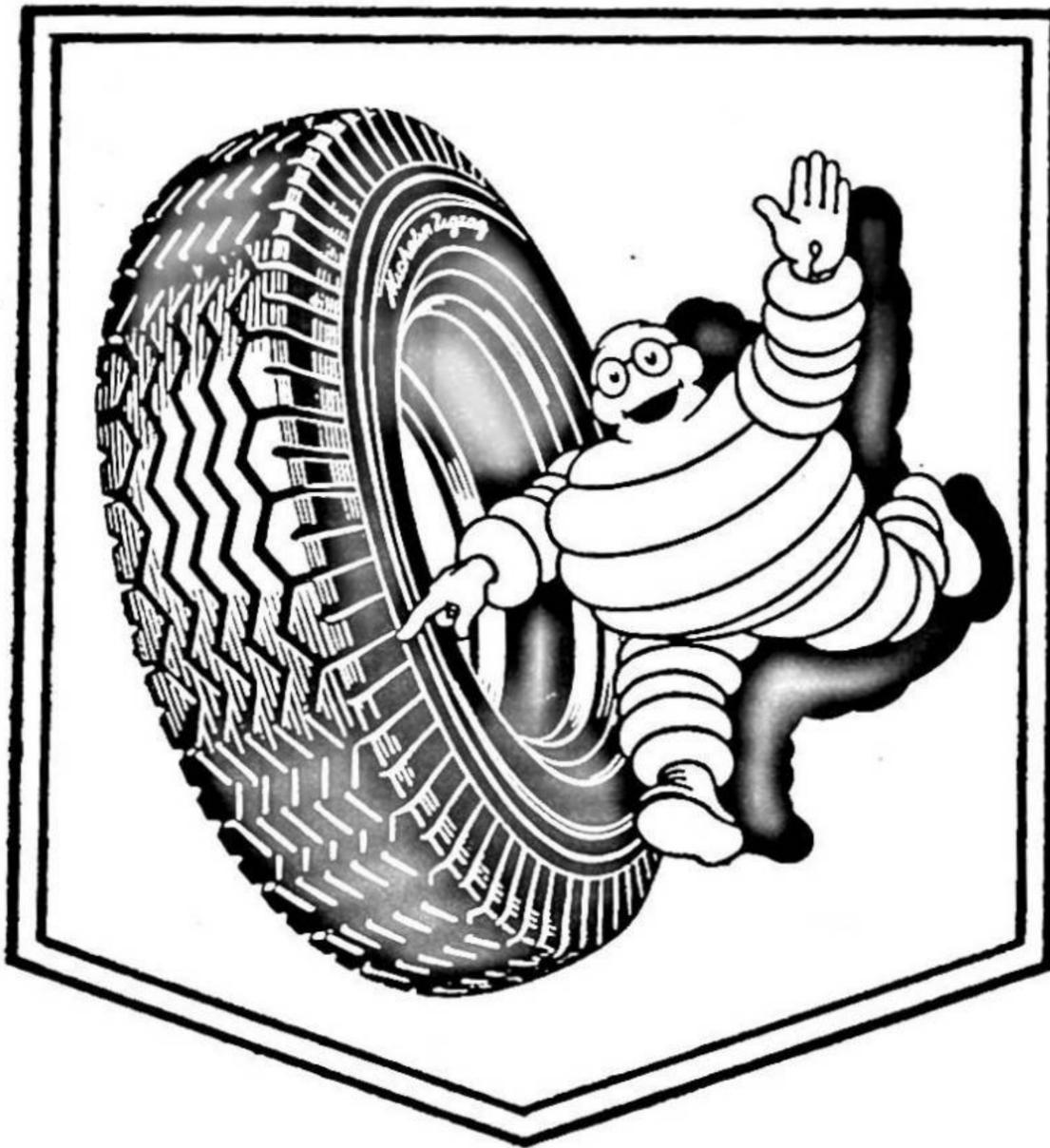
ET EN TOUTE SÉCURITÉ

AVEC DISCRÉTION

ET CONFORT

**Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE...
et votre PATRONAGE.**

MICHELIN



L. PREETZMANN-AGGERHOLM & Co.

Rue du Quai

PORT-AU-PRINCE

PHONE : 2254 - 2255

REGIE DU TABAC

Voila enfin ces Cigares merveilleux

Les MA GLOIRE
FLEURS D'HAITI
PALME
BASSIN BLEU
COURONNE

Qui font la concurrence
aux CIGARES ETRANGERS ;
sans oublier

Les bons : VEVEY
COURANT
BOUQUET
CREME

En fumant ces CIGARES excellents et
nationaux, vous satisfaites votre bon
goût et en même temps vous aidez à
l'embauchage de milliers de bras
haïtiens, des plantations de la
REGIE à l'Usine déjà en
marche.

Vous trouverez ces CIGARES :
au « Sensation Bazar » de M. Emile Maximilien
et dans toutes les bonnes épiceries.
Pour la vente en gros,
allez aux Magasins de l'Etat.

THE SOUVENIR SHOP

PAQUIN — GAETJENS

Cadeaux en tous genres.
Articles de fabrication haïtienne
Parfums Français

EXPORT IMPORT RETAIL.

ENGLISH SPOKEN
HABLA ESPANOL

PORT-AU-PRINCE, HAITI
TELEPHONE : 2795

CABLE ADDRESS
SOUSHOP

RHUM BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince

Tel. 2756

PHARMACIE SEJOURNE

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

LABORATOIRE D'ANALYSES

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées —
Port-au-Prince

VIENT DE PARAITRE
Aux Editions Henri DESCHAMPS

Haiti-Chérie

Le magnifique album de photographies prises
PAR

MARCEL ISY-SHWART

*Photographe et Cinéaste français
Réalisateur du Film sur HAITI*

L'ATLANTIDE DES CARAIBES

présenté dans l'enthousiasme à Port-au-Prince et au Cap-Haïtien
après avoir attiré plus de 15.000 spectateurs
à la Salle Pleyel de Paris en Février 1955

1 Volume de 208 pages relié grand luxe 10" x 12"
217 reproductions dont 18 en couleurs
qui, accompagnées d'un texte explicatif en français et en anglais
constituent le documentaire le plus complet sur notre île
merveilleuse.

L'exemplaire : \$ 6.50

Henri DESCHAMPS
P. O. Box : 164
Port-au-Prince, Haïti

SECURITE

MANIABILITE

SOUPLESE

RAPIDITE

ECONOMIE

CONFORT

Telles sont les caractéristiques
de la traction avant

L. Preetzmann-Aggerholm & Co.
Rue du Quai
Port-au-Prince
Haïti
Phone : 2255

CITROEN

SHEAFFER

*L'aristocrate des plumes-fontaines
de qualité*

EN VENTE
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

PORT-AU-PRINCE

G. Gilg

CHAUSSURES

HAITI S. A.

Bata

LA CHAUSSURE DE QUALITÉ A VOTRE PRIX



IMPORT

RETAIL

EXPORT

FISHER ART & CURIO SHOP

53 - 55 RUE DU QUAI

TELEPHONE : 3145

PARFUMERIE FRANÇAISE

ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE

VINS ET COGNACS FRANÇAIS

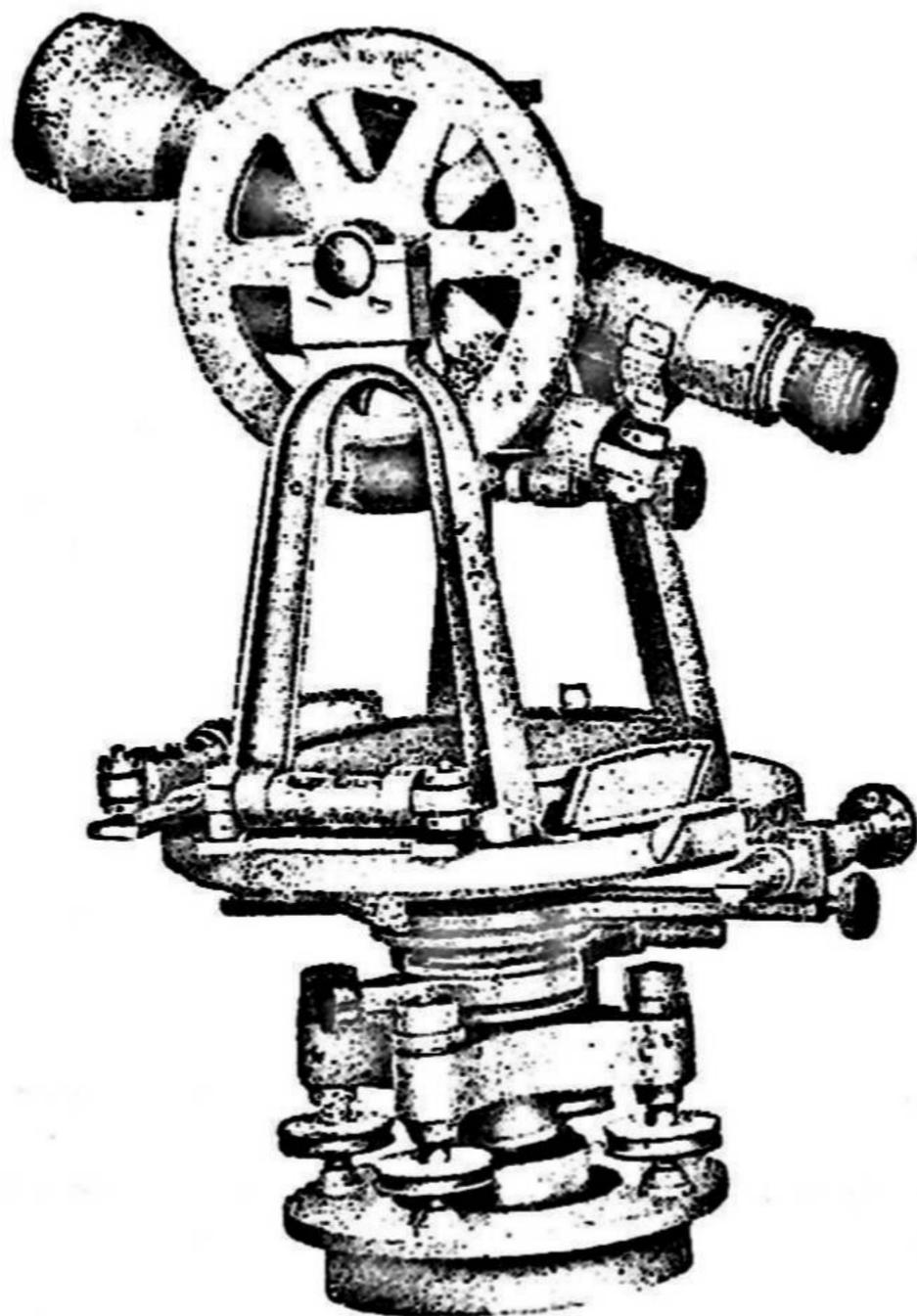
La
Belle
Créole
Votre
Magasin
favori
Parfums
Français



Russo Frères

BIJOUTERIE LUNETTERIE

Au service de la qualité depuis 1895



**CHARLES
FÉQUIÈRE
& CO.**

**GOULDS PUMPS
SENECA FALLS N. Y.**

**MATERIEL
TECHNIQUE
ET INDUSTRIEL**

**POMPES
POUR TOUS USAGES**

